



UNION INTERPARLEMENTAIRE
116^{ème} Assemblée et réunions connexes
Nusa Dua, Bali (Indonésie), 29 avril - 4 mai 2007



Comité exécutif
Point 6
Conseil directeur
Point 10

EX/248/6a)-R.1
CL/180/10-R.1
14 mars 2007

RESULTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2006

**Rapport financier
et
Etats financiers vérifiés**

Table des matières

	<u>Page</u>
Introduction.....	1
Recettes en 2006.....	2
Dépenses en 2006.....	4
Analyse des dépenses en fonction des sexes.....	7
Dépenses en capital.....	8
Postes extrabudgétaires.....	8
Caisse des pensions du personnel.....	8
Recommandations.....	9
Responsabilité de la Direction en matière de rapports financiers.....	10
Avis du Vérificateur extérieur des comptes.....	10
Etat de la situation financière.....	11
Etat des résultats financiers.....	12
Etat des flux de trésorerie.....	13
Notes explicatives des états financiers.....	14
Annexe 1 – Dépenses par programme et catégorie de dépenses.....	21
Annexe 2 – Résultats des programmes pour 2005.....	22

Introduction

Pour le cinquième exercice consécutif, l'UIP enregistre un excédent de fonctionnement. En 2006, les recettes ont dépassé les dépenses de CHF 429 782. Le Fonds de roulement a augmenté également de CHF 150 427 du fait des contributions de Membres nouvellement admis ou réadmis ainsi que des intérêts perçus.

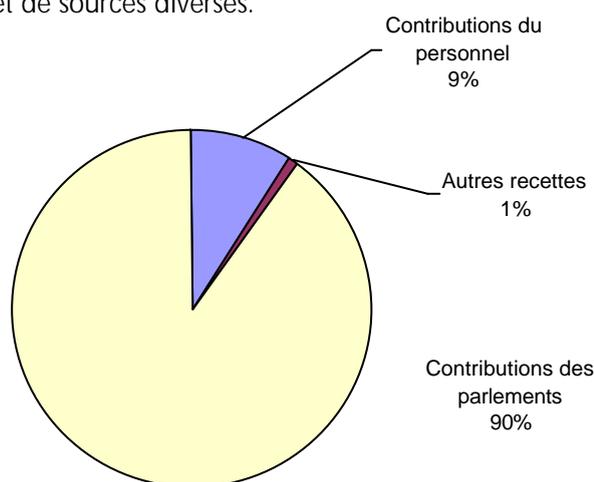
On trouvera dans les pages suivantes une présentation détaillée des recettes et dépenses de l'UIP en 2006, ainsi que des explications là où les montants se sont écartés du budget.

Tableau 1 - Recettes et dépenses de 2006 par rapport au budget (en CHF)

Poste	Budget révisé	Effectives	%	Dépassement/ Sous-utilisation
Recettes				
1 Contributions des parlements membres	10.544.590	10.544.590	100%	0
2 Contributions du personnel	1.133.600	1.081.801	95%	(51.799)
3 Vente de publications	15.000	9.230	62%	5.770
4 Commissions pour gestion de projets	30.000	57.882	193%	27.882
5 Divers	5.000	32.520	650%	27.520
Recettes totales	11.728.190	11.726.023	100%	(2.167)
Dépenses				
1 Cabinet du Secrétaire général	1.061.500	1.124.755	106%	63.255
2 Assemblées et relations avec les membres	2.837.200	2.657.588	94%	(179.612)
3 Promotion de la démocratie	3.060.100	2.996.355	98%	(63.745)
4 Relations extérieures	2.152.800	2.011.712	93%	(141.088)
5 Services administratifs	2.302.500	2.331.332	101%	28.832
6 Provision pour créances douteuses	115.000	119.306	104%	4.306
7 Subventions	150.000	55.193	37%	(94.808)
Dépenses totales de fonctionnement	11.679.100	11.296.241	97%	(382.859)
Excédent de fonctionnement	49.090	429.782		380.692

Recettes en 2006

Les recettes en 2006 ont très légèrement progressé, de 1,4 %, pour s'établir à CHF 11 726 023. Les principales sources de recettes sont les contributions des Membres et celles du personnel. Des montants plus modestes proviennent des commissions perçues pour la gestion de projets extrabudgétaires, de la vente des publications et de sources diverses.



Le financement extrabudgétaire, représenté à l'échelle par le cercle ci-dessous, n'est pas compris dans ces chiffres.



Il s'est élevé en 2006 à un total de CHF 836 624, soit environ 8 % du budget ordinaire de l'UIP.

1. Contributions des parlements membres

En 2006, l'UIP comptait 150 Membres et Membres associés dont les contributions mises en recouvrement s'élevaient au total à CHF 10 544 590. Sur ce total, CHF 744 683 n'avaient pas été recouverts à la fin de l'exercice 2006. En pourcentage, 7,1 % des contributions à recevoir étaient encore dues, ce qui se situe dans la fourchette des années précédentes.

A la fin 2006, 41 Membres et Membres associés étaient débiteurs d'arriérés de contributions. Parmi eux, 11 risquent d'être privés de leurs droits de vote en vertu de l'Article 5.2 des Statuts, si vote il y a, et quatre sont passibles de suspension en vertu de l'Article 4.2. La situation s'est donc dégradée par rapport à fin 2005, mais est similaire à celle de fin 2004.

Outre les contributions inscrites au budget, l'UIP a fait un appel de contributions de CHF 184 336 aux parlements de la Gambie, du Monténégro, des Palaos, du Paraguay, du Qatar et de Somalie, admis ou réadmis à l'UIP en cours d'exercice. Comme le prévoit le Règlement financier, ces contributions et créances spéciales sont allées alimenter le Fonds de roulement. Le Conseil directeur a également annulé les dettes spéciales de la République dominicaine, de la Géorgie et de Madagascar, qui se montent au total à CHF 105 859. La contribution nette des nouveaux Membres au Fonds de roulement a été de CHF 78 477.

2. Contributions du personnel

L'imposition interne des traitements du personnel représente 9 % des recettes. Les taux d'imposition du personnel sont fixés par la Commission de la fonction publique internationale sur la base des taux d'imposition moyens en vigueur à Genève, Londres, Montréal, New York, Paris, Rome et Vienne. Le taux d'imposition réel du personnel de l'UIP va de 22 % pour les traitements les plus bas à 32 % pour le traitement le plus élevé.

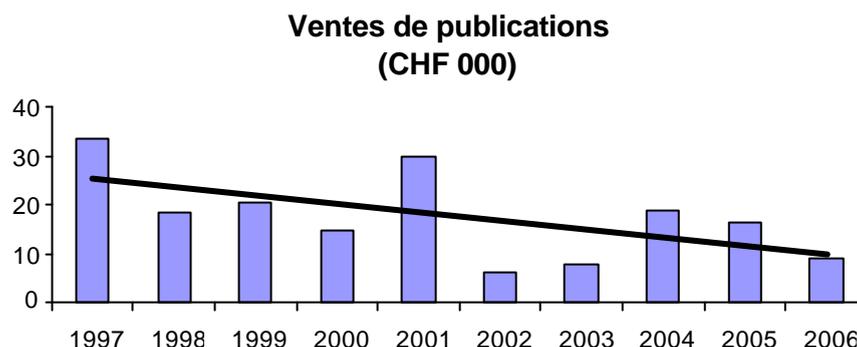
L'UIP a l'obligation contractuelle de rembourser aux employés tout impôt national prélevé sur les traitements qu'elle leur a versés. En 2006, une somme de CHF 85 560 a été remboursée aux membres du personnel qui avaient payé des impôts à la France et aux Etats-Unis. En conséquence, les recettes nettes provenant des contributions du personnel ont été inférieures de 5 % au budget prévu.

3. Commissions de gestion

En 2006, l'UIP a perçu CHF 57 882 à titre de commissions de gestion, soit un montant supérieur à celui inscrit au budget mais inférieur à celui de l'exercice précédent, du fait de la réduction du volume des projets de coopération technique bénéficiant d'un financement extrabudgétaire de sources extérieures. C'est l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée qui a versé la somme la plus importante, pour services rendus.

4. Publications

Les recettes des publications, qui s'étaient redressées en 2004 et 2005 grâce à un meilleur système de facturation, sont retombées en 2006 pour s'établir à CHF 9 230 car le nombre des abonnés payants aux publications phares a baissé. La plupart des publications sont maintenant disponibles en ligne ou sont distribuées gratuitement.

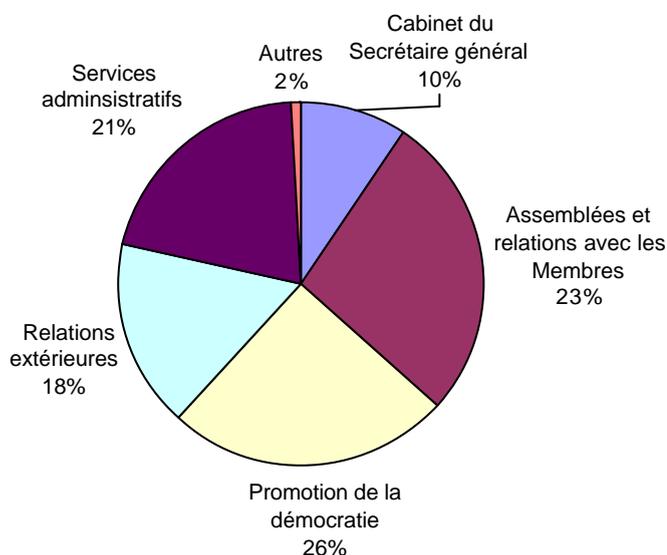


Dépenses en 2006

En 2005 à Genève, le Conseil directeur a approuvé des crédits d'un montant de CHF 10 545 500 pour le budget de fonctionnement 2006. Avec les contributions du personnel, ce montant a été révisé à la hausse et porté à CHF 11 679 100. Les dépenses effectives de l'exercice se sont élevées à CHF 11 296 241, soit CHF 382 859 de moins que le budget. L'excédent de fonctionnement résulte principalement des économies réalisées sur les coûts des avantages sociaux, notamment des allocations pour charges de famille et des primes d'assurance, et d'une réduction des subventions.

- Assurances -- L'UIP a bénéficié d'un rabais sur les primes de l'assurance accident du fait de l'absence de sinistre au cours des années précédentes. S'agissant de l'assurance perte de gains, les prestations versées ont dépassé largement le coût des primes en 2006. Ces deux recettes provenant des assurances sont exceptionnelles.
- Les droits au versement d'allocations pour charges de famille ont été moins élevés que prévu en raison du renouvellement du personnel et de changements survenus dans la situation de famille des employés.
- La moitié seulement du crédit prévu pour l'Association des Secrétaires généraux des parlements (ASGP) a été utilisée. Quant au crédit prévu pour la Caisse de prévoyance résiduelle, il n'a pas été utilisé du tout.

La plupart des dépenses vont aux trois divisions qui gèrent les programmes d'activité de l'UIP : a) les affaires de l'Assemblée et les relations avec les parlements membres, b) la promotion de la démocratie, et c) les relations extérieures. Le Cabinet du Secrétaire général et les services administratifs, y compris les locaux des bureaux et les fournitures du Secrétariat, absorbent 31 % des ressources.



1. Cabinet du Secrétaire général

Les frais de fonctionnement du Cabinet du Secrétaire général se sont élevés à CHF 1 124 755, soit 6 % de plus que le budget, en raison des traitements, des voyages et de deux réunions du Groupe de travail du Président qui n'avaient pas été prévues lors de l'établissement du budget.

2. Affaires de l'Assemblée et relations avec les Membres

Les dépenses totales au titre des Assemblées et des autres réunions de l'UIP, ainsi que celles concernant le personnel spécialement chargé de leur organisation, se sont élevées à CHF 2 657 588, ce qui est inférieur à la fois au budget prévu et aux dépenses de l'exercice précédent. La réorganisation des services linguistiques, qui a entraîné une vacance de poste pendant une partie de l'année et le déclassement d'un poste, a dégagé d'importantes économies.

Certaines des réunions spécialisées organisées par l'UIP sont comprises dans les totaux des divisions. C'est le cas, en 2006, d'une réunion parlementaire sur le VIH/SIDA, de la Conférence parlementaire annuelle sur l'OMC, de deux réunions du Comité de pilotage de la Conférence parlementaire sur l'OMC et du séminaire d'information annuel.

Les tableaux suivants présentent une comparaison des coûts des six dernières assemblées. Le choix de Nairobi pour la première Assemblée de l'année s'est révélé avantageux en raison du temps de déplacement assez court à partir de Genève, qui s'est traduit par une baisse des frais de voyage et de personnel. La seconde Assemblée, tenue à Genève, a coûté davantage que l'année précédente, principalement en raison d'une hausse des tarifs du centre de conférences. D'autre part, l'UIP a économisé CHF 4 000 sous cette rubrique en confectionnant les badges au Secrétariat.

Tableau 2 - Coûts comparatifs de la première Assemblée (en CHF)

Poste	Nairobi 2006	Manille 2005	Mexico 2004
Heures supplémentaires du personnel permanent	27.309	36.524	16.968
Pers. temp./services contractuels	450.249	548.857	428.628
Frais de voyage et connexes	160.164	203.387	139.491
Fret/communication	19.464	31.803	42.712
Fournitures/matériel/services	1.161	2.668	3.008
Publications	56.382	48.659	69.010
Cadeaux/frais de représentation	1.412	1.588	5.852
Total des dépenses	716.141	873.486	705.669

Tableau 3 - Coûts comparatifs de la seconde Assemblée (en CHF)

Poste	Genève 2006 (3 jours)	Genève 2005 (3 jours)	Genève 2004 (4 jours)
Heures supplémentaires du personnel permanent	25.413	24.891	20.776
Pers. temp./services contractuels	275.474	279.500	275.203
Frais de voyage et connexes	9.691	18.742	17.376
Fournitures/matériel/services	70.123	56.672	49.955
Publications	29.834	29.684	43.122
Cadeaux/frais de représentation	13.031	6.486	1.679
Total des dépenses	423.566	415.975	408.111

3. Promotion de la démocratie

La Division pour la promotion de la démocratie a encouru des dépenses totales de CHF 2 996 355. Ces dépenses ont été inférieures au budget, mais sensiblement plus élevées que l'année précédente en raison du coût de la mobilisation des ressources.

La Promotion de la démocratie regroupe quatre unités de programme : Coopération technique, Centre de ressources documentaires, Droits de l'homme et Partenariat entre hommes et femmes.

Les dépenses de la Coopération technique et du Bureau du Directeur, qui atteignent CHF 1 283 712, ont dépassé le budget en raison de l'effort consacré par le personnel à la mobilisation des ressources et au coût de l'achèvement d'un projet au Nigéria.

Le Centre de ressources documentaires a dépensé CHF 96 291, ce qui est inférieur au budget parce que la publication des *Tools for Parliamentary Oversight* (Outils du contrôle parlementaire) a été retardée et que les besoins de traduction pour *PARLINE* ont été inférieurs à ce qui avait été prévu.

Les dépenses du programme des droits de l'homme se sont élevées à CHF 985 520, soit 7 % de moins que le budget. Des économies ont été réalisées parce qu'un rapport annuel n'a pas été produit, que les frais de transport pour les réunions et missions ont été inférieurs aux prévisions et que les frais de traduction ont baissé -- contrairement à la tendance des années précédentes.

Le programme du Partenariat entre hommes et femmes a encouru des dépenses de CHF 630 832, ce qui représente une hausse de 47 % par rapport à l'exercice précédent parce que le programme dispose d'un personnel au complet, mais qui se situe dans les limites du budget.

4. Relations extérieures

Le coût de la Division des relations extérieures s'est élevé à CHF 2 011 712, ce qui représente une hausse de 4 % par rapport à l'exercice précédent mais est inférieur au budget. Les dépenses de cette division comprennent le coût de l'information et des communications à Genève, ainsi que le coût de fonctionnement du Bureau de l'Observateur permanent à New York et les frais de l'Audition parlementaire annuelle aux Nations Unies.

Les dépenses du Bureau de New York, qui s'établissent à CHF 986 639, comprennent le loyer de bureaux plus spacieux pendant une année entière. Dans l'ensemble, le fonctionnement du Bureau de New York a coûté moins que prévu en raison de la dévaluation du dollar E.-U. par rapport au franc suisse et de la forte réduction du volume des traductions.

Le coût des services de l'information, y compris le site Web de l'UIP, a atteint CHF 1 025 073, ce qui représente une hausse sensible par rapport à l'exercice précédent mais se situe aussi dans les limites du budget. Les dépenses comprennent les coûts d'un *Rapport annuel du Secrétaire général* étoffé et de la nouvelle brochure d'information sur l'UIP, ainsi que ceux d'une réunion sur les chaînes de télévision parlementaires, mais les crédits prévus pour la mise en œuvre d'une stratégie de la communication n'ont pas tous été utilisés.

5. Services administratifs

Les dépenses au titre des services administratifs, à savoir finances, administration et locaux, se sont élevées à CHF 2 331 332 en 2006, montant qui n'a pas changé par rapport à l'exercice précédent et dépasse le budget de 1 %. Ce léger dépassement des dépenses est imputable aux pertes inattendues en sommes à recevoir en dollars E.-U., causées par la dévaluation du dollar E.-U. au cours de l'année.

6. Provisions pour créances douteuses

Pour 2006, CHF 119 306 ont été affectés à la provision pour créances douteuses contre un montant de CHF 115 000 inscrit au budget.

La provision pour créances douteuses est un montant mis de côté pour couvrir la passation par pertes et profits des contributions dues lorsqu'un Membre est suspendu. Le montant requis pour cette réserve est calculé en fonction de la durée des arriérés de contributions en clôture d'exercice. Plus la durée de l'arriéré est longue, plus la passation par pertes et profits devient probable. Une dotation annuelle à la provision permet de financer intégralement la réserve et de couvrir les défaillances probables de Membres. A la clôture de l'exercice 2005, la réserve était de CHF 197 221. Avec l'addition de la dotation 2006 et la passation par pertes et profits de la dette de Djibouti, dont l'affiliation a été suspendue par le Conseil directeur pour manquement à ses obligations financières, la réserve est maintenant de CHF 222 935, soit 17 % du montant total à recevoir des Membres.

7. Subventions

La subvention annuelle à l'Association des Secrétaires généraux des parlements a été de CHF 55 193 alors que le budget était de CHF 100 000. L'UIP a profité d'économies sur les frais de fonctionnement réalisées par l'ASGP.

Le budget 2006 prévoyait aussi une subvention de CHF 50 000 à la Caisse de prévoyance résiduelle en faveur de l'ancien personnel de l'UIP mais, l'estimation de la situation actuarielle de la Caisse à la fin de l'année étant positive, il n'a pas été nécessaire de la subventionner.

Analyse des dépenses en fonction des sexes

Les femmes participent à toutes les activités de l'UIP. Néanmoins, certaines dépenses de fonctionnement annuelles sont directement affectées au renforcement de la présence des femmes en politique et à la promotion du partenariat entre hommes et femmes. Les tableaux suivants donnent une indication de la représentation des femmes au Secrétariat et des dépenses expressément consacrées à cette action, en termes absolus, relatifs et comparatifs. La section du Rapport des finances consacrée aux résultats (page 22) montre dans quelle mesure les activités principales ont eu des répercussions sur l'égalité entre hommes et femmes.

Du fait de promotions et de recrutements, les femmes sont plus nombreuses que les hommes au Secrétariat, hormis aux postes de cadres les plus élevés. Les dépenses ciblant les femmes ont augmenté par rapport aux années précédentes, en termes à la fois absolus et relatifs.

Représentation au Secrétariat	2006		2005	
	Nombre	%	Nombre	%
Femmes en % du personnel – Services administratifs	13	87%	13	87%
Femmes en % du personnel – Cadres	13	56%	10	48%
Femmes en % du personnel – Total	26	68%	23	64%
Femmes recrutées en cours d'exercice	3.5*	100%	2	67%
Femmes promues en cours d'exercice	3.5*	100%	5	83%

Sommes expressément affectées à l'égalité entre hommes et femmes	2006		2005	
	CHF	%	CHF	%
Personnel	534.632	6%	448,930	4%
Biens et services	96.200	4%	78.034	3%
Fonds extrabudgétaires	170.079	20%	93.491	4%

* postes à temps partiel compris

Dépenses en capital

En 2006, une somme de CHF 44 366 a été dépensée en mobilier et en matériel. Elle comprend le remplacement régulier de certains matériels informatiques.

Postes extrabudgétaires

En 2006, l'UIP a exécuté plusieurs projets avec des fonds extrabudgétaires. Ces projets ont consisté notamment à fournir une assistance technique à des pays en développement et à produire des guides parlementaires. Le total des dépenses extrabudgétaires en 2006 s'est élevé à l'équivalent de CHF 836 624, soit une baisse sensible par rapport à l'exercice précédent.

L'UIP a reçu de nouveaux engagements de financement portant sur la coopération technique. Chacun de ces engagements, dont le total atteint CHF 1,3 million, a fait l'objet d'un accord de don avec le bailleur. Les plus importants ont été consentis par le Fonds des Nations Unies pour la démocratie et par l'Agence suédoise de développement international.

On trouvera une liste détaillée des dépenses et engagements extrabudgétaires dans les notes jointes aux états financiers (Note 6).

Caisse des pensions du personnel

Une caisse résiduelle honore les engagements de retraite au bénéfice des anciens employés de l'UIP déjà à la retraite. La Caisse de prévoyance résiduelle en faveur du personnel de l'Union interparlementaire, garantie par l'UIP, s'est engagée à verser une pension donnée à chaque retraité ou à ses survivants en fonction de divers critères, notamment le nombre d'années de service et le traitement en fin de carrière. L'UIP s'est également engagée vis-à-vis de certains membres du personnel actif à verser une pension pouvant aller jusqu'à deux ans, couvrant la période entre l'âge du départ à la retraite et le début du versement de la pension par la Caisse commune des pensions des Nations Unies (CCPPNU).

En raison d'un bon rendement des placements et d'une inflation faible au niveau national, l'année passée a été bonne pour la Caisse de prévoyance. Au 31 décembre 2006, les actifs de la Caisse avaient une valeur boursière de CHF 14,5 millions. Ces actifs seront affectés à deux types d'engagements :

1) Les retraités actuels

La Caisse de prévoyance compte 12 retraités, dont l'âge va de 59 à 85 ans. Le coût annuel de leurs pensions s'élève à un million de francs suisses et le retraité le plus jeune a une espérance de vie de 26 ans. Sur la base des tableaux d'espérance de vie de 2003 et d'un taux d'actualisation de 3 %, la valeur totale actuelle des pensions de ces retraités et de leurs survivants est de CHF 13,2 millions.

2) Droits acquis

Dix membres du personnel actif devraient partir à la retraite normalement à 60 ans mais ne recevront de pension de la CCPPNU qu'à partir de l'âge de 62 ans. La valeur actuelle des pensions partielles au profit de ces employés entre 60 et 62 ans s'élève à CHF 0,9 million.

Les réserves actuelles de la Caisse suffisent, selon les estimations, à honorer les engagements futurs. Lesdites estimations dépendant de la longévité de ces retraités, de la rentabilité des placements de la Caisse, du taux d'inflation et des plans de retraite individuels, il faudra les revoir annuellement.

Recommandations

- 1) Aux termes de l'article 4.5 du Règlement financier, l'utilisation des sommes provenant de crédits non engagés à la fin de l'exercice financier est soumise par le Secrétaire général à la décision du Conseil directeur, par l'intermédiaire du Comité exécutif. Le Secrétaire général recommande que l'excédent de fonctionnement de 2006 soit viré au Fonds de roulement.
- 2) A sa 179^{ème} session tenue à Genève en 2006, le Conseil directeur a suspendu l'affiliation de Djibouti conformément à l'Article 4.2 des Statuts. Selon le Règlement financier, un Membre de l'UIP dont l'affiliation a été suspendue pour manquement à ses obligations financières, demeure débiteur envers celle-ci de ses arriérés de contribution. Cependant, la pratique comptable est généralement de passer par pertes et profits les sommes à recevoir lorsque toutes les démarches raisonnables ont été tentées pour les recouvrer. Ainsi, les comptes reflètent exactement la situation financière de l'UIP. Le Secrétaire général recommande que la somme à recevoir de Djibouti, qui s'élève à CHF 93 592, soit passée par pertes et profits. Ce montant ne sera pas comptabilisé comme créance.
- 3) Conformément à l'article 13.3, nous recommandons au Conseil directeur d'approuver la gestion financière de l'Union interparlementaire et les résultats financiers pour 2006.

Responsabilité de la Direction en matière de rapports financiers

La Direction de l'Union interparlementaire répond de la fiabilité, de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers et du rapport financier annuel présentés ici. Les états financiers ont été établis conformément aux normes comptables internationales pour le secteur public. Au besoin, les états indiquent des montants qui sont fondés sur des estimations et des jugements de la direction. Pour l'aider à s'acquitter de ses responsabilités, un système de contrôles comptables internes a été mis en place pour garantir raisonnablement que les états financiers sont exacts et fiables et que les actifs sont préservés.

Il appartient au Conseil directeur d'approuver les états financiers annuels. Le Conseil directeur a délégué certaines responsabilités aux vérificateurs intérieurs, notamment celle d'examiner les états financiers annuels et de rencontrer la Direction et le Vérificateur extérieur, s'il y a lieu, pour traiter de questions relatives à la présentation des rapports financiers.

Ces états financiers ont été vérifiés par le Vérificateur extérieur nommé par le Comité exécutif.



Anders B. Johnsson
Secrétaire général



John Piper
Directeur de la Division des
Services administratifs

Avis du Vérificateur extérieur des comptes

En exécution du mandat qui m'a été confié, j'ai procédé à l'examen des comptes de l'Union interparlementaire, arrêtés au 31 décembre 2006.

La comptabilité m'a été dûment remise au Siège de l'UIP. Mon travail a consisté à vérifier les opérations de recettes et de dépenses de l'exercice financier, ainsi que le contenu du bilan, et à procéder à un examen général, par pointage et sondage, des documents comptables et d'autres pièces justificatives, dans la mesure où cela m'a paru nécessaire dans les circonstances données. Il a consisté également à m'assurer des pratiques et procédures administratives là où elles pouvaient avoir des incidences financières.

Je certifie que les comptes et états financiers rendent fidèlement compte des opérations financières de l'Organisation en 2006 et de sa situation financière à la fin de l'année 2006.



Lars Christian Møller
Directeur général adjoint
Riksrevisjonen (Norvège)

UNION INTERPARLEMENTAIRE
Etat de la situation financière

au 31 décembre 2006

En CHF (francs suisses)

	2006	2005
ACTIF		
Encaisse	47'483	32'274
Liquidités en dépôt (Note 3)	1'965'644	1'464'485
Dépôts à terme	3'432'618	3'658'822
Investissements	1'509'588	
	<u>6'955'333</u>	<u>5'155'581</u>
Comptes des sommes à recevoir des Membres (Notes 4 & 5)	1'104'704	1'339'368
du Personnel	14'408	76'927
d'autres Organisations (Note 6)	56'693	1'254'133
remboursements d'impôts	23'863	19'084
autres	100'429	36'003
	<u>1'300'097</u>	<u>2'725'515</u>
Charges constatées d'avance (Note 7)	45'044	159'739
Stocks	21'899	16'570
Actifs immobilisés (Note 8)		
Bâtiments et terrain	9'356'495	9'356'495
Mobilier	749'407	738'030
Systèmes informatiques	204'014	287'504
Véhicules	42'053	42'053
moins amortissements cumulés	(1'336'769)	(1'077'694)
	<u>9'015'200</u>	<u>9'346'388</u>
Total de l'actif	<u><u>17'337'573</u></u>	<u><u>17'403'793</u></u>
PASSIF ET RESERVES		
Avances de Membres	588'920	538'661
Avances pour la coopération technique (Note 6)	825'377	1'294'929
Comptes des sommes à payer et des charges à payer	64'854	155'466
	<u>1'479'151</u>	<u>1'989'056</u>
Fonds d'affectation spéciale (Note 9)	35'609	18'270
Emprunts (Note 10)		
Exigible à court terme	189'600	189'600
A long terme	8'532'000	8'721'600
Passif différé (Note 11)	1'474'050	1,438,313
Total du passif	<u>11'710'410</u>	<u>12'356'839</u>
Fonds de roulement (après contribution)	5'627'163	5'046'954
Total du passif et des réserves	<u>17'337'573</u>	<u>17'403'793</u>

UNION INTERPARLEMENTAIRE

Etat des résultats financiers

pour l'exercice clos au 31 décembre 2006

En CHF (francs suisses)

	2006	2005
Recettes		
1 Contributions des parlements membres	10'544'590	10'156'910
2 Contributions du personnel (Note 2(e), 14)	1'081'801	1'243'291
3 Vente de publications	9'230	16'567
4 Commissions de gestion (Note 15)	57'882	135'949
5 Divers (Note 16)	32'520	6'504
Recettes totales de fonctionnement	11'726'023	11'559'221
Dépenses		
1 Cabinet	1'124'755	1'079'661
2 Assemblées et relations avec les parlements membres	2'657'588	3'073'318
3 Promotion de la démocratie	2'996'355	2'835'927
4 Relations extérieures	2'011'712	1'935'562
5 Services administratifs	2'331'332	2'331'322
6 Provisions pour créances douteuses	119'306	27'518
7 Subventions	55'193	57'068
Dépenses totales de fonctionnement	11'296'241	11'340'376
Excédent/(déficit) de fonctionnement	429'782	218'845
Fonds de roulement, en début d'exercice	5'046'954	4'552'895
Excédent	429'782	218'845
Intérêts perçus (Note 17)	71'950	39'341
Autres contributions (Note 17)	78'477	235'873
Fonds de roulement, en fin d'exercice	5'627'163	5'046'954

UNION INTERPARLEMENTAIRE

Etat des flux de trésorerie

pour l'exercice clos au 31 décembre 2006

En CHF (francs suisses)

	2006	2005
Solde d'ouverture	5'155'581	5'755'418
Disponibilités provenant des (dépensées en) opérations		
Excédent de fonctionnement	429'782	218'845
Plus dépenses comptables	411'291	393'040
Modifications des sommes à recevoir	1'425'418	(1'466'749)
Modifications des stocks et charges constatées d'avance	109'366	(91'667)
Modifications des sommes à payer	(509'905)	333'188
Total des disponibilités provenant des opérations	1'865'952	(613'343)
Disponibilités provenant du Fonds de roulement		
Autres contributions	78'477	235'873
Intérêts	71'950	39'341
Total des disponibilités provenant du Fonds de roulement	150'427	275'214
Disponibilités utilisées dans le financement des activités		
Prêt de la (remboursement à la) Confédération helvétique	(189'600)	(188'800)
Changement du solde du Fonds d'affectation spéciale (Note 9)	17'339	18'270
Total des disponibilités provenant du financement	(172'339)	(170'530)
Disponibilités dépensées en investissements		
Autres actifs	(44'366)	(91'178)
Total des disponibilités dépensées en investissement	(44'366)	(91'178)
Solde de clôture	6'955'333	5'155'581

Notes explicatives des états financiers

1. Nature de l'Organisation

L'Union interparlementaire est l'organisation internationale des Parlements des Etats souverains et a un caractère interétatique qui lui est propre. Elle est le foyer de la concertation interparlementaire dans le monde. Depuis 1889, elle œuvre en vue de la paix et de la coopération entre les peuples et en vue de l'affermissement des institutions représentatives. Elle partage les objectifs de l'Organisation des Nations Unies, où elle a un statut officiel d'observateur, et œuvre en étroite coopération avec elle. Elle coopère également avec les organisations interparlementaires régionales et avec les organisations internationales, intergouvernementales et non gouvernementales, qui s'inspirent des mêmes idéaux.

L'UIP est une organisation internationale parlementaire, politique et représentative et une personne morale au regard du droit international. Elle est représentative par nature et dans son organisation et régie par le droit, en l'occurrence ses Statuts et Règlements. Les Etats et les organisations internationales qui traitent avec elle reconnaissent qu'elle a pouvoir et qualité pour agir sur le plan international, dans les limites de son mandat, comme l'organisation internationale des parlements.

Depuis le 1^{er} janvier 2005, l'UIP est affiliée à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies.

Le "Règlement financier de l'Union interparlementaire" est l'instrument général qui régit la gestion financière de l'UIP.

2. Pratique comptable et base de présentation

Les états financiers ont été établis dans le respect des normes comptables internationales pour le secteur public, applicables à une organisation dont on peut supposer qu'elle continuera à fonctionner dans un avenir prévisible et sera en mesure de réaliser ses actifs et de remplir ses engagements dans le déroulement normal de son activité.

a) Comptabilisation des recettes

Les contributions sont inscrites comme recettes lorsqu'elles deviennent dues. Les autres recettes le sont lorsque les services sont rendus ou les produits expédiés. Les remboursements de versements effectués en application d'accords de subvention ne sont pas comptabilisés comme recettes.

b) Stocks

Le stock des publications à distribuer est comptabilisé à une valeur réalisable nette nulle pour chaque exercice examiné. Les cadeaux officiels sont comptabilisés au prix d'acquisition.

c) Biens immobiliers, installations, matériel et amortissement

La valeur du bâtiment du Siège et du matériel de bureau est comptabilisée au prix coûtant, qui inclut les intérêts et les frais de gestion du projet encourus pendant la construction ou l'acquisition. Les montants de toutes les subventions en capital sont déduits de l'investissement initial. L'UIP revoit la valeur de son bien immobilier, de ses installations et de son matériel à la fin de chaque période examinée pour déterminer si les valeurs de report sont réalisables et comptabiliser en dépenses les dépréciations éventuelles.

Les bâtiments et chaque catégorie de matériel sont amortis suivant la méthode linéaire sur leur durée de vie utile estimée, à savoir :

Catégorie	Durée de vie
Bâtiments	50 ans
Mobilier	6 ans
Véhicules	5 ans
Matériel et logiciels informatiques	3 ans

d) Impôts

Les deux Etats dans lesquels l'UIP a des bureaux, la Suisse et les Etats-Unis, lui ont expressément reconnu, comme organisation internationale, des privilèges et immunités. Elle jouit dans les deux pays du statut spécial des organisations internationales exemptées d'impôts. En Suisse, l'UIP est exemptée, en vertu de l'Accord de 1971, des impôts directs et indirects, fédéraux, cantonaux et communaux, et soumise aux mêmes droits que d'autres organisations internationales. Aux Etats-Unis, elle est exemptée des droits et impôts fédéraux directs en vertu de

l'International Organizations Immunities Act et exonérée du paiement des taxes perçues par l'Etat de New York et des taxes locales sur les ventes et la consommation.

Tout impôt récupérable payé en Suisse ou aux Etats-Unis est comptabilisé comme somme à recevoir.

e) Imposition interne

Les traitements du personnel sont soumis à une imposition interne au bénéfice de tous les parlements membres. Le montant brut des traitements du personnel est comptabilisé en dépenses, alors que la contribution du personnel est comptabilisée en recettes. Le montant de la contribution du personnel est fixé conformément régime commun des traitements, indemnités et autres prestations des Nations Unies sur la base des taux d'imposition moyens à Genève, Londres, Montréal, New York, Paris, Rome et Vienne.

f) Pension et indemnités de départ à la retraite

L'UIP a une Caisse de prévoyance en faveur de son personnel qui fonctionne comme une entité séparée et est administrée par un Comité de gestion propre. Le représentant de l'UIP au Comité de gestion présente chaque année un rapport verbal au Comité exécutif sur les activités de la Caisse de prévoyance.

Le personnel actif contribue à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies (CCPPNU). La responsabilité de l'UIP en ce qui concerne les retraites des employés actifs se limite aux contributions annuelles et à tout paiement décidé par la Caisse en cas de déficit.

Les autres indemnités de départ à la retraite acquises par les fonctionnaires sont constatées dans les dépenses de l'exercice au titre duquel elles ont été acquises (Note 11).

g) Conversions de et en monnaies étrangères

Le franc suisse est la monnaie de compte de l'UIP. Les recettes et dépenses provenant d'opérations en dollars E.-U. sont converties en francs suisses au taux de change de l'ONU pour le mois. Les transactions en euros sont converties en francs suisses au taux affiché par la Banque centrale européenne. Les transactions dans d'autres devises sont converties en francs suisses au taux spot indiqué sur Internet au moment de l'affichage. Les actifs et passifs monétaires sont convertis en francs suisses au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les gains ou pertes de change provenant des opérations sont inscrits comme recettes.

h) Estimations

L'établissement des états financiers conformément aux normes comptables internationales pour le secteur public oblige la direction à faire des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants inscrits dans les états financiers et les notes explicatives. Ces estimations reposent sur sa connaissance de l'évolution en cours et des initiatives que l'UIP peut prendre à l'avenir. Les résultats effectifs peuvent s'en écarter.

i) Consolidation

Les états financiers consolidés englobent les comptes de l'UIP et les comptes des projets de coopération technique exécutés au moyen de financements extérieurs. Toutes les transactions et tous les soldes intra-groupe ont été éliminés lors de la consolidation.

j) Modification des méthodes comptables

Les placements dans des fonds d'investissement sont comptabilisés à leur valeur boursière ou à leur valeur comptable, selon celle qui est la plus basse.

3. Liquidités en dépôt

Les liquidités en dépôt comprennent une somme qui se trouve en dépôt au Nigéria, à Naira, et qui, selon le taux de change moyen, équivalait le 31 décembre 2006 à CHF 831 098. La valeur du dépôt lorsque les fonds seront reconvertis en francs suisses est incertaine.

4. Sommes à recevoir

A la fin de l'exercice, 41 parlements membres devaient des arriérés de contribution. Onze ^(a) d'entre eux ont été privés de leur droit de vote en application de l'Article 5.2 des Statuts. Quatre ^(b) étaient passibles de suspension en vertu de l'Article 4.2 des Statuts.

Membres / Membres associés	2006	2005	2004	2003	Dettes spéciale	Total
Albanie	660	-	-	-	-	660
Argentine	39'145	-	-	-	-	39'145
Azerbaïdjan	1'190	-	-	-	-	1'190
Bolivie ^a	23'370	22'690	-	-	-	46'060
Brésil	91'745	-	-	-	-	91'745
Cambodge	20'109	-	-	-	-	20'109
Cameroun	23'370	-	-	-	-	23'370
Colombie	2'928	-	-	-	-	2'928
Congo	23'370	15'312	-	-	-	38'682
Gambie	11'685	-	-	-	-	11'685
Guatemala	670	-	-	-	-	670
Guinée ^{a,b}	23'370	22'690	22'030	-	-	68'090
Kazakhstan	345	-	-	-	-	345
Kirghizistan ^a	25'720	24'970	16'565	-	-	67'255
Liban	1'000	-	-	-	-	1'000
Libéria ^{a,b}	23'370	22'690	22'030	-	38'166	106'256
Madagascar	23'370	273	-	-	-	23'643
Mali ^a	23'370	22'690	-	-	-	46'060
Maurice	23'370	-	-	-	-	23'370
Montenegro	12'265	-	-	-	-	12'265
Mozambique	23'370	-	-	-	-	23'370
Nicaragua ^a	23'370	22'690	-	-	-	46'060
Niger ^a	23'370	22'690	4'849	-	-	50'909
Ouzbékistan ^{a,b}	43'240	41'980	40'760	30'996	-	156'976
Palau	11'685	-	-	-	-	11'685
Panama	504	-	-	-	-	504
Papouasie-Nouvelle-Guinée	23'370	-	-	-	-	23'370
Paraguay	2'696	-	-	-	75'081	77'777
République démocratique du Congo ^{a,b}	23'370	22'690	22'030	-	-	68'090
République populaire dém. de Corée	26'880	-	-	-	-	26'880
Rwanda	680	-	-	-	-	680
Samoa	660	-	-	-	-	660
Sénégal	23'370	22'202	-	-	-	45'572
Somalie	23'370	-	-	-	-	23'370
Tadjikistan	21'914	-	-	-	-	21'914
Togo ^a	23'370	22'690	-	-	-	46'060
Venezuela	4'762	-	-	-	-	4'762
Viet Nam	23'370	322	-	-	-	23'692
Zimbabwe ^a	23'370	22'690	-	-	-	46'060
Parlement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest	1'200	1'180	-	-	-	2'380
Parlement latino-américain	2'340	-	-	-	-	2'340
Totaux 2006	744'683	310'449	128'264	30'996	113'246	1'327'639
<i>Chiffres comparatifs 2005</i>	<i>944'238</i>	<i>312'627</i>	<i>97'131</i>	<i>4'111</i>	<i>178'482</i>	
					moins créances douteuses	(222'935)
					Somme nette à recevoir des Membres	1'104'704

^a sous réserve des dispositions de l'Article 5.2 des Statuts

^b sous réserve des dispositions de l'Article 4.2 des Statuts

5. Provision pour créances douteuses

L'UIP a institué une provision pour créances douteuses. Cette provision est l'estimation la plus exacte possible des contributions des Membres qui ont été comptabilisées comme recettes et constituées comme sommes à recevoir mais qui ne seront peut-être jamais reçues.

Au début de 2006, les créances douteuses étaient estimées à CHF 197'221. A la suite du paiement de certaines contributions, le solde de la réserve s'établit à CHF 222'935, ce qui représente 17 % des arriérés encore impayés à la fin de l'exercice.

	2006	2005
Solde d'ouverture	197'221	235'803
Provision	119'306	27'518
Pertes statutaires	-	(66'100)
	(93'592)	-
Solde de clôture	222'935	197'221

6. Sommes à recevoir pour la coopération technique

L'Union interparlementaire a reçu des avances d'autres organisations pour l'exécution de programmes de coopération technique. Les versements totaux conformément aux engagements de financement en 2006 étaient de CHF 836'624. Les paiements anticipés de services que l'UIP devra rendre ultérieurement s'élevaient au 31 décembre 2006 à un montant net de 719'570 CHF.

Projet	Organisation	Solde non dépensé d'engagements antérieurs	Nouvel Engagement en 2006	Fonds employés en 2006	Solde d'engagement	(Avances) / sommes à recevoir
Guinée équatoriale	Commission européenne	€ 623'784	€ 0	€ 79'862	€ 543'921	(€ 271'322)
Nigéria		€ -	€ 712	€ 712	€ -	€ 65'845
Total partiel	EUROS	€623'784	€ 712	€ 80'574	€ 543'921	(€ 205'477)
Guide sur les réfugiés	HCR	20'933	-	-	20'933	(20'933)
Guide sur l'apatridie		30'117	-	14'523	15'594	(13'409)
Soutien au programme mondial	SIDA	392'684	494'572	619'525	267'731	(268'146)
Pakistan		65'500	-	17'685	47'815	(47'815)
Sri Lanka	PNUD	-	12'442	12'442	0	-
Egypte		-	18'293	-	18'293	(3'629)
Guide sur la réconciliation	IDEA	-	625	625	-	-
Mutilations génitales féminines	NORAD	30'716	-	1'092	29'624	(29'624)
Guide sur la protection de l'enfance	UNICEF	-	26'179	26'179	-	-
Séminaire budget	UNIFEM/ACIC	18'413	-	18'413	-	-
Séminaire budget		5'833	-	-	5'833	(5'833)
Guide droits de l'homme	HCDH	-	(3'334)	(3'334)	-	-
Burundi		-	406'034	-	406'034	-
Droits de l'homme	UNDEF	-	416'014	-	416'014	-
Total partiel	CHF	564'196	1'370'825	707'150	1'227'871	(389'389)
Total général	CHF	1'566'554	1'371'969	836'624	2'101'898	(719'570)
					plus avances des bailleurs de fonds	825'377
					Moins créances douteuses	(49'114)
					Sommes à recevoir des bailleurs de fonds	56'693

7. Dépenses réglées d'avance

L'Union a déjà réglé certaines dépenses qui se rapportent à 2007, tel que le dépôt pour l'affranchissement mécanique. Ces débours ont été comptabilisés comme disponibilités à court terme.

8. Biens immobiliers, installations et matériel

- a) L'Union possède un Siège et une annexe au Grand-Saconnex, en Suisse. Cet immeuble est sis sur un terrain appartenant au Canton de Genève mais dont l'usage est laissé à l'Union pour les 46 années qui viennent. L'Union a accepté d'acheter le bâtiment et l'annexe érigés sur le terrain pour la somme de CHF 1.205.000. Avec les frais d'enregistrement, l'achat coûtera CHF 1.253.450.
- b) L'Union a entrepris des travaux de construction et de rénovation des immeubles pour un coût net de CHF 9.356.495 après déduction des dons reçus.
- c) L'amortissement est constaté conformément à la méthode décrite dans la note 2(c). Un inventaire détaillé est tenu pour tous les matériels informatiques et logiciels au fur et à mesure de leur remplacement et modernisation réguliers, ce qui représente un investissement non négligeable.

Année	Bâtiments et terrain		Mobilier		Matériels informatique et de communication		Véhicules	
	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005
Solde d'ouverture	8'795'105	8'982'235	434'404	494'044	92'848	139'530	24'031	32'442
Acquisitions	0	0	11'377	54'313	32'989	36'865	0	0
Amortissement	(187'130)	(187'130)	(123'005)	(113'953)	(57'008)	(83'546)	(8'410)	(8'411)
Solde de clôture	8'607'975	8'795'105	322'776	434'404	68'828	92'846	15'621	24'031
Report brut	9'356'495	9'356'495	749'407	738'030	204'014	287'504	42'053	42'053
Amortissement cumulé	(748'520)	(561'390)	(426'631)	(303'626)	(135'186)	(194'656)	(26'432)	(18'022)
Report net	8'607'975	8'795'105	322'776	434'404	68'828	92'846	15'621	24'031

9. Fonds d'affectation spéciale

L'Union interparlementaire a en dépôt des fonds qui appartiennent à l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée, à laquelle huit parlements membres ont acquitté une contribution en 2006. Après paiements, le solde en dépôt s'élevait à CHF 35 609.

Solde d'ouverture	18'270
Recettes	
- Contributions volontaires	
Recettes totales	103'600
Paiements	
- Transport	8'488
- Interprètes	26'535
- Autres frais de réunion	1'238
- Appui administratif	50'000
Total	86'261
Solde du Fonds d'affectation spéciale	35'609

10. Dette de longue durée

L'Union interparlementaire a un emprunt de CHF 9.480.000, contracté auprès de la Confédération helvétique pour la construction et la rénovation des locaux du Siège, dont CHF 8.721.600 restent dus. C'est un prêt sans intérêt, d'une durée de 50 ans, qui arrivera à échéance en 2052.

Le capital à rembourser au cours de chacune des cinq prochaines années s'élève à :

Année	CHF
2007	189'600
2008	189'600
2009	189'600
2010	189'600
2011	189'600

11. Autres engagements à long terme

Selon les contrats qui la lient à son personnel, l'UIP est tenue de verser certaines indemnités en cas de départ à la retraite ou de cessation de service, notamment le remboursement des frais de déménagement et une prime de réinstallation. Les fonctionnaires sont également autorisés à accumuler et convertir en paiement jusqu'à 60 jours de congés annuels. Au 31 décembre 2006, le total des indemnités à payer au personnel s'élevait à :

Montant en CHF	2006	2005
Remboursement de frais de déménagement	490'843	466'745
Prime de réinstallation	623'207	571'927
Congés inutilisés	360'000	360'000
Provision pour imprévus	-	39'641
Total	1'474'050	1'438'313

12. Engagements et imprévus

- a) L'UIP s'est engagée à acheter au Canton de Genève le bâtiment qui abrite son nouveau Siège au prix de CHF 1.205.000. Le vendeur a offert de reprendre sans intérêt une hypothèque de 100 pour cent sur la propriété, remboursable en 25 ans sans intérêts. Le capital à rembourser au cours de chacune des cinq prochaines années s'élève à :

Année	CHF
2007	48'200
2008	48'200
2009	48'200
2010	48'200
2011	48'200

- b) Pour ses bureaux sis au 220, 42^{ème} rue Est à New York, l'Union a un bail de neuf ans qui expire en 2012. Selon les projections, le loyer annuel de ce Bureau reviendra à :

Année	Montant négocié	Equivalent
2007	USD 115,342	CHF 139'564
2008	USD 120,444	CHF 145'737
2009	USD 124,968	CHF 151'211
2010	USD 127,852	CHF 154'701
2011	USD 130'803	CHF 158'272

13. Passif éventuel

- a) Plusieurs membres du personnel ont reçu des feuilles d'impôt du Ministère français de l'économie, des finances et de l'industrie pour les traitements qu'ils avaient perçus de l'UIP entre 2001 et 2005. L'UIP a l'obligation contractuelle de rembourser aux employés tout impôt national prélevé sur les traitements qu'elle leur a versés. Des pourparlers entre les autorités suisses et françaises pourraient aboutir à un règlement satisfaisant de la question d'imposition, qui est aussi portée devant le Tribunal administratif à Lyon (France).
- b) Le responsable national chargé des paiements au Fonds de développement économique de la Commission européenne conteste des demandes de remboursement soumises par l'UIP pour le projet de coopération technique exécuté au Nigéria. L'UIP a averti qu'elle demanderait une conciliation si le litige n'était pas réglé à l'amiable.

14. Contributions du personnel

La contribution perçue sur les traitements du personnel s'est élevée à un total de CHF 1 167 361. En exécution de ses obligations contractuelles, l'UIP a remboursé une somme de CHF 85 560, qui correspond aux impôts sur le revenu réclamés par la France et les Etats-Unis à des membres du personnel dont le domicile fiscal se trouve dans ces pays.

	2006	2005
Contribution brute du personnel	1.167.361	1.243.291
Remboursements		
- France	85.245	-
- Etats-Unis d'Amérique	315	-
Total	85.560	-
Contribution nette du personnel	1.081.801	1.243.291

15. Commissions de gestion

L'UIP perçoit une commission de gestion pour les projets qu'elle exécute avec les fonds d'autres institutions. En 2006, elle a perçu des commissions d'un montant de CHF 57'882.

16. Recettes diverses

Sont compris dans les CHF 32 520 de recettes diverses un don du DCAF, des honoraires de conférenciers, des redevances au titre de licence pour des travaux écrits et la location de salles.

17. Autres contributions

Aux termes du Règlement financier, le Fonds de roulement est alimenté par :

- les crédits correspondants inclus dans le budget annuel pour le réapprovisionner et/ou augmenter son montant;
- les contributions des Parlements nouvellement admis ou réadmis à l'UIP pendant l'exercice en cours;
- les revenus de ses placements;
- toute autre somme qui lui est affectée par le Conseil directeur.

En 2006, l'UIP a versé au Fonds de roulement les contributions acquittées par les Parlements de la Gambie, du Monténégro, des Palaos et du Qatar, admis en cours d'exercice, et celles des Parlements de la Somalie et du Paraguay, réadmis à l'UIP, soit un total de CHF 184 336. Le Conseil directeur a aussi approuvé le passage par pertes et profits des dettes spéciales de la Géorgie, de Madagascar et de la République dominicaine, d'un montant de CHF 105 859. Les intérêts du Fonds de roulement se sont élevés à CHF 71 950.

18. Montants comparatifs

Certains montants comparatifs ont été reclassés par souci de conformité à la présentation des états financiers adoptée pour l'exercice en cours.

Annexe 1 – Dépenses par programme et catégorie de dépenses

	Programme	Personnel permanent	Personnel temporaire	Frais de voyage	Fournitures et services	Subventions ¹ et Honoraires	Autres ²	Total
1	Cabinet du Secrétaire général	848,848	23,697	202,841	19,369	30,000	-	1,124,755
2	Assemblées et relations avec les Parlements membres	1,362,084	844,480	187,755	263,269	-	-	2,657,588
3	Promotion de la démocratie	2,530,244	45,741	194,784	225,086	500	-	2,996,355
4	Relations extérieures	1,491,001	50,249	54,080	413,882	2,500	-	2,011,712
5	Services administratifs	1,238,964	8,136	105	687,221	-	396,906	2,331,332
6	Transfert de fonds	-	-	-	-	55,193	119,306	174,499
	TOTAL	7,471,141	972,303	639,565	1,608,827	88,193	516,212	11,296,241

¹ Les subventions concernent l'ASGP.

² Divers : amortissement, provision pour créances douteuses.

Annexe 2 – Résultats des programmes pour 2006

Direction

Objectif 1 : *Développer l’UIP en tant qu’organisation mondiale des parlements nationaux, une organisation politique unique en son genre, qui œuvre pour la paix, la démocratie et la coopération internationale par l’action parlementaire. Donner une dimension parlementaire à la coopération multilatérale et jouer ainsi un rôle central en comblant le déficit démocratique des relations internationales.*

<i>Réalisations attendues</i>	<i>Indicateurs de réussite</i>	<i>Résultats obtenus</i>
Croître pour devenir une organisation des parlements vraiment universelle;	Nombre de parlements membres de l’organisation;	Six parlements ont été admis pendant l’année.
Mobiliser l’action parlementaire sur des questions d’intérêt international;	Nombre de cas dans lesquels le travail fait à l’UIP s’est traduit par une action de suivi dans les parlements;	Bien que le nombre des actions de suivi ne soit pas vérifiable, de nombreux parlements ont informé l’UIP de mesures prises à la suite de ses initiatives.
Faciliter le contrôle parlementaire des organisations internationales;	Nombre de cas dans lesquels il y a eu une interaction concrète entre les institutions multilatérales et les parlements travaillant avec l’UIP et à travers elle;	Le programme de travail, traditionnellement intensif, a été suivi d’une interaction concrète avec des institutions multilatérales. Des activités très diverses ont été menées en liaison avec l’ONU, ses institutions spécialisées et des organes subsidiaires, l’Organisation mondiale du commerce (OMC) et diverses institutions axées sur la démocratie. L’UIP a aussi organisé une audition parlementaire avec le Président de la Banque mondiale.
Bonnes direction et représentation politiques de l’UIP;	Niveau de satisfaction des organes directeurs et des Membres de l’Organisation;	Sous la direction politique de son président, qui a représenté l’Organisation dans divers pays et à nombre de manifestations officielles pendant l’année, l’UIP a vu ses travaux jouir d’une reconnaissance accrue.
Bonne gestion de l’UIP et bonne exécution de ses programmes;	Niveau de satisfaction des organes directeurs et des Membres de l’Organisation;	Sous la supervision quotidienne du Secrétaire général, l’UIP a exécuté son programme de travail 2006 à la satisfaction des organes directeurs.
Organes directeurs efficaces;	Niveau de satisfaction de leurs membres; Documents d’appui livrés en temps utile; Distribution des rapports et des comptes rendus dans les délais prescrits.	Dans toute la mesure de ses capacités, le Secrétariat a fourni en temps voulu la documentation nécessaire aux organes directeurs de l’UIP. Il continuera à s’efforcer d’envoyer les documents aux Membres pour que ceux-ci puissent se préparer convenablement aux réunions.

Division des affaires de l'Assemblée et des relations avec les parlements membres

Objectif 1 : Développer l'UIP en tant que foyer de la concertation parlementaire et, à ce titre, étudier les questions d'intérêt international et se prononcer à leur sujet en vue de susciter une action des parlements et de leurs membres. Favoriser les contacts, la coordination et l'échange d'expériences entre parlementaires et leur donner des occasions de pratiquer la diplomatie parlementaire.

Réalisations attendues	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
Tenir sa 114 ^{ème} Assemblée à Nairobi et sa 115 ^{ème} Assemblée à Genève, chacune avec des débats dans trois Commissions permanentes, des réunions-débats et plusieurs autres réunions parallèles;	<p>Nombre de parlements assistant aux assemblées et nombre total de délégués;</p> <p>Niveau de satisfaction des participants;</p> <p>Documents d'appui livrés en temps utile;</p> <p>Distribution des rapports et des comptes rendus dans les délais prescrits.</p>	<p>Ont assisté à la 114^{ème} Assemblée de l'UIP (Nairobi - mai) 128 parlements membres et 485 parlementaires. Ont assisté à la 115^{ème} Assemblée (Genève - octobre), 118 parlements membres représentés par 602 parlementaires.</p> <p>Les délégués aux Assemblées de l'UIP ont pu bénéficier, à leur satisfaction, des services habituels lors des deux Assemblées de 2006.</p> <p>Tous les délais statutaires, tels que la date à laquelle la convocation à l'assemblée et les documents y afférents doivent être envoyés aux parlements membres, ont été respectés.</p> <p>Les documents comportant les résultats des deux Assemblées ont été distribués dans les deux semaines suivant la clôture des manifestations. Les comptes rendus des Assemblées de 2006 ont été envoyés à tous les parlements membres dans les délais statutaires.</p>
Participation plus équilibrée des hommes et des femmes et intégration des questions de parité dans toutes les activités de l'UIP;	<p>Nombre total de femmes parlementaires assistant aux assemblées et autres réunions de l'UIP;</p> <p>Fonctions électives assumées par des femmes.</p>	<p>Les femmes parlementaires ont été 170 à assister à la 114^{ème} Assemblée à Nairobi, soit 28,4 % des délégués, et 148 à la 115^{ème} Assemblée à Genève, soit 30,5 % des délégués.</p> <p>Des femmes ont été élues ou nommées à 15 postes, sans compter le Comité de coordination de la Réunion des femmes parlementaires.</p>
Apport intellectuel des femmes parlementaires aux travaux de l'UIP.	Participation à la Réunion des femmes parlementaires, au Comité de coordination des femmes parlementaires et au Groupe du partenariat entre hommes et femmes aux assemblées de l'UIP.	Toutes les réunions ont eu lieu et ont fait l'objet d'un rapport dans les résultats de l'Assemblée.

Objectif 2 : Promouvoir la paix et la sécurité de diverses manières, notamment en activant des mécanismes spéciaux de concertation sur la sécurité et la coopération.

<i>Réalisations attendues</i>	<i>Indicateurs de réussite</i>	<i>Résultats obtenus</i>
Examiner les mécanismes de concertation actuellement en place sur la sécurité et la coopération et donner la priorité à ceux pour lesquels l'Organisation dispose d'atouts qui lui sont propres;	Critères d'établissement de ces mécanismes; Niveau de satisfaction des participants.	Création de l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée, forum dont la vocation est de renforcer la confiance et la sécurité, de travailler au règlement pacifique des différends et de développer le dialogue entre les peuples, les cultures et les religions. Poursuite du processus de réforme sous la conduite du Président de l'UIP; progrès accomplis en vue de la création d'une Commission de l'UIP pour les affaires des Nations Unies.
Etendre l'appui politique et technique apporté aux Nations Unies dans les situations d'après-conflit;	Nombre de cas dans lesquels il y a une coopération concrète entre l'ONU et l'UIP.	Poursuite de la coopération avec le PNUD, le Fonds des Nations Unies pour la démocratie, l'UNICEF et d'autres institutions des Nations Unies dans des projets d'assistance technique à des pays sortant d'un conflit; Etablissement de modalités de travail en vue d'une coopération avec la Commission de consolidation de la paix des Nations Unies dans les cas du Burundi (en cours) et de la Sierra Leone (prospective). Visite officielle au Moyen-Orient; poursuite du dialogue et de la coopération avec le Comité de l'ONU pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien.
Une réunion du Comité du Moyen-Orient;	Nombre de parlementaires israéliens et palestiniens y assistant et degré de leur satisfaction.	Le Comité de l'UIP sur les questions relatives au Moyen-Orient a réuni, aux fins de dialogue, les représentants des parties israélienne et palestinienne, ainsi que ceux de quelques-uns des Etats voisins. Un parlementaire israélien et deux parlementaires palestiniens ont assisté à la réunion de Nairobi.
Une réunion du Groupe de facilitateurs concernant Chypre.	Nombre de participants des deux parties.	Le Groupe de facilitateurs ne s'est pas réuni pour cause d'élections à Chypre.

Objectif 3 : Mobiliser l'expertise des Commissions permanentes et spécialisées des parlements lorsqu'il s'agit de traiter de sujets spécifiques appelant une coopération internationale.

<i>Réalisations attendues</i>	<i>Indicateurs de réussite</i>	<i>Résultats obtenus</i>
Evaluer structures et méthodes de travail et y apporter les modifications nécessaires pour pouvoir faire systématiquement appel à l'expertise des commissions permanentes et spécialisées des parlements lorsqu'il s'agit de traiter de sujets appelant une coopération internationale;	Rapport contenant des propositions de changement; Approbation des organes directeurs de l'UIP.	Cette réalisation s'inscrit dans un long processus de réforme, dont la dernière étape est soumise à l'approbation des organes directeurs.
Réunir des spécialistes qui traitent au parlement de questions spécifiques appelant une coopération internationale et se rapportant au commerce international et éventuellement aussi à d'autres domaines.	Nombre de parlements assistant à ces réunions, nombre total de délégués et leur niveau de compétence. Niveau de satisfaction des participants.	Cet objectif a déjà été atteint dans le domaine du commerce international, sous la forme du Comité de pilotage de la Conférence parlementaire sur l'OMC. L'action se poursuit dans d'autres domaines.

Division de la promotion de la démocratie

Objectif 1a) : Renforcer les moyens dont disposent les parlements pour s'acquitter de leurs fonctions constitutionnelles en leur fournissant une assistance technique.

<i>Réalisations attendues</i>	<i>Indicateurs de réussite</i>	<i>Résultats obtenus</i>
Missions d'évaluation des besoins menées à bien auprès de trois parlements; Conception de nouveaux projets faisant appel à des services consultatifs, prévoyant des séminaires de renforcement des capacités et un équipement de base et comportant des éléments destinés à renforcer le rôle des femmes et à défendre les droits de l'homme; Recherche fructueuse de financement pour ces projets. Apport aux parlements d'un appui spécifique, adapté au cas par cas.	Nombre d'accords conclus pour fournir l'aide au développement demandée; Accords conclus avec des donateurs pour financer cinq projets de promotion de la démocratie.	Des missions d'évaluation des besoins ont été effectuées auprès des Parlements du Burundi, de la République du Congo, de l'Equateur et de la République démocratique du Congo. Le Secrétariat est en train de mettre au point avec les parlements intéressés la version finale des documents relatifs au projet. Un financement a été obtenu pour trois projets : un protocole d'accord a été signé avec le Bureau du PNUD en Egypte; il concerne des activités spécifiques visant à servir de modèle d'action parlementaire sur la politique économique et les engagements commerciaux. Le Fonds des Nations Unies pour la démocratie a accordé des crédits à un projet d'aide aux femmes parlementaires du Burundi et à un projet visant à promouvoir l'application des instruments des Nations Unies relatifs aux droits de l'homme en Afrique francophone.

<i>Réalisations attendues</i>	<i>Indicateurs de réussite</i>	<i>Résultats obtenus</i>
		<p>Le PNUD a également financé une mission en Afghanistan de consultants recrutés par l'UIP.</p> <p>Celle-ci a travaillé avec le PNUD à une proposition de projet d'aide au Conseil des représentants iraquien.</p> <p>L'UIP a aidé le PNUD et le Parlement algérien à trouver des experts pour un séminaire sur le budget et à en établir le mandat. Elle a mis aussi un spécialiste à leur disposition.</p> <p>Elle a également aidé le PNUD et le Parlement du Niger à trouver des experts pour un séminaire sur les groupes parlementaires et à en établir le mandat.</p>
<p>Apport d'une assistance technique aux parlements d'Afghanistan, d'Albanie, de Guinée équatoriale et d'Uruguay. En 2006, de nouveaux projets deviendront vraisemblablement opérationnels à Bahreïn, au Congo, en Iraq, au Pakistan, à Sri Lanka et en République arabe syrienne;</p> <p>Recrutement et présentation de consultants chargés de rendre des services consultatifs;</p> <p>Organisation de séminaires pour renforcer les capacités du personnel des parlements et des parlementaires;</p> <p>Apport d'une assistance technique et documentaire à d'autres partenaires associés à l'exécution des projets.</p>	<p>Projets, y compris missions de consultants, séminaires de formation, détachements de personnel, voyages d'étude, etc., réalisés dans six pays.</p>	<p>L'UIP a exécuté ou concouru à l'exécution de projets dans les Parlements des pays suivants : Afghanistan, Algérie, Guinée équatoriale, Iraq, Pakistan et Sri Lanka. Des services de consultants et des services conseils ont été fournis dans tous ces cas.</p> <p>L'UIP a organisé des séminaires de formation en Afghanistan et au Pakistan, ainsi que des stages ou des voyages d'étude pour de hauts fonctionnaires et des membres du parlement afghan.</p> <p>Une mission en Guinée équatoriale a préparé la dernière année du programme de soutien au parlement de ce pays.</p> <p>L'UIP a organisé, avec le Haut Commissariat aux droits de l'homme (HCDH), une formation d'une journée pour les parlementaires iraqiens sur les droits de l'homme et, avec le Centre d'études appliquées aux négociations internationales, une session d'information d'une journée pour de hauts fonctionnaires de la République populaire démocratique de Corée.</p> <p>Des ressources documentaires ont été fournies dans tous les projets, ainsi qu'aux Parlements de Bahreïn, de l'Equateur, de Monaco, du Nigéria, des Philippines, du Qatar, du Suriname et de l'Uruguay.</p>

<i>Réalisations attendues</i>	<i>Indicateurs de réussite</i>	<i>Résultats obtenus</i>
Extension du fichier d'experts auxquels on peut faire appel pour effectuer des missions de coopération technique.	Nombre d'experts prêts à entreprendre des missions de coopération technique.	Le fichier d'experts s'est enrichi en 2006 de nouvelles recrues (surtout des fonctionnaires de parlement à la retraite). Un stagiaire a aidé à perfectionner la base de données et à introduire les données. Le nombre d'experts entreprenant pour la première fois une mission de courte durée a aussi augmenté.

Objectif 1b) : Renforcer les moyens dont disposent les parlements pour s'acquitter de leurs fonctions constitutionnelles en organisant des séminaires régionaux de développement des capacités et représenter l'UIP à des réunions traitant du renforcement des organes législatifs et de la promotion de la démocratie.

<i>Réalisations attendues</i>	<i>Indicateurs de réussite</i>	<i>Résultats obtenus</i>
Organisation, en partenariat avec l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR), d'un séminaire régional sur les parlements, l'environnement et le développement durable;	Nombre de participants et leur niveau de satisfaction.	Plus de 100 parlementaires venus de 20 pays ont assisté au séminaire régional sur le développement durable, organisé pour les parlements africains (Yaoundé, Cameroun, 26-28 juin 2006).
Organisation, en partenariat avec le Centre pour le contrôle démocratique des forces armées – Genève, d'un séminaire en Asie ou en Afrique sur le contrôle parlementaire du secteur de la sécurité.	Nombre de participants et leur niveau de satisfaction.	Plus de 70 parlementaires venus de 14 parlements nationaux et régionaux ont assisté en Asie au séminaire régional sur le contrôle parlementaire du secteur de la sécurité (Thaïlande, 1 ^{er} -2 septembre 2006).
Organisation, en partenariat avec l'International Institute for Democracy and Electoral Assistance (IDEA), d'un séminaire en Amérique latine sur le rôle du parlement dans la réconciliation nationale.	Nombre de participants et leur niveau de satisfaction.	Différé. Ce séminaire n'a pas eu lieu en 2006 parce qu'il n'a pas été possible de trouver un parlement hôte en temps voulu.
Organisation, en partenariat avec le Parlement de Mongolie, l'hôte du Forum parlementaire tenu à l'occasion de la cinquième Conférence des démocraties nouvelles ou rétablies, d'une réunion parlementaire à l'occasion de la sixième Conférence internationale.	Nombre de participants et leur niveau de satisfaction.	La réunion parlementaire, organisée conjointement par l'UIP, l'Union interparlementaire arabe et le Conseil consultatif du Qatar, a rassemblé 185 délégués représentant 70 parlements. Les délégués ont adopté une Déclaration et un Plan d'action parlementaire dans lequel ils invitent l'UIP à jouer un rôle moteur dans sa mise en application par les parlements.
Meilleure connaissance du rôle que joue l'UIP pour promouvoir la démocratie et renforcer les parlements.	UIP représentée à deux réunions au moins touchant à la démocratie.	L'UIP a participé au Colloque sur les droits politiques des personnes déplacées en temps de conflit, organisé par l'Organisation internationale pour les migrations en juin 2006.

Objectif 2a) : Favoriser par la recherche et les publications une meilleure compréhension des parlements.

Réalisations attendues	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
Recherches nécessaires à la parution de la Chronique 2005 des élections parlementaires, rédaction et publication de la Chronique;	Publication avant le 30 juin 2006. Plus large distribution.	La Chronique est parue en juin 2006 mais le nombre des abonnements payants a légèrement diminué.
Collecte de données et extension de la base de données PARLINE touchant au rôle, à la structure et au fonctionnement des parlements nationaux; Réexamen et révision complets du module de PARLINE consacré au système électoral pour en actualiser les données et combler les lacunes. Accessibilité en ligne d'informations de nature historique sur les élections.	Le module de PARLINE consacré au système électoral contient des informations actualisées. Nombre de visites à la base de données PARLINE. Données historiques remontant à 1965 disponibles en ligne.	Les modules "Informations générales", "Dernières élections" et "Systèmes électoraux" de PARLINE ont été actualisés par l'introduction d'informations récentes de sources officielles. Des résumés et des statistiques ont été publiés sur les élections de 52 chambres parlementaires de 44 pays. Des données ont été recueillies sur l'organisation des sessions parlementaires, en vue d'une publication future. Des rapports concernant les élections parlementaires remontant à la toute première édition de la Chronique (1967) ont été mis à disposition en version électronique sur le site Web de l'UIP. Cette collection unique comporte maintenant plus de 1500 rapports en anglais et en français.
L'édition 2006 du Répertoire mondial des parlements.	Date de publication.	Le Répertoire mondial 2006 a été publié dans les délais prévus en février 2006.
Production d'une brochure Panorama des élections, rendant compte de recherches, et d'une autre sur un sujet d'actualité en rapport avec l'évolution de la situation parlementaire.	Publication de deux brochures rendant compte de recherches.	Une nouvelle série, le Panorama des élections parlementaires, a été publiée sous une forme accessible, facile à lire. La réaction des lecteurs, parmi les Membres de l'UIP invités à l'évaluer, a été largement positive.
Publication, sous la forme de questions et de réponses sur le site Web, d'introductions d'une page sur le rôle, la structure et le fonctionnement des parlements, des sujets d'actualité touchant aux parlements, etc.	Nouveaux produits disponibles sur le site Web (questions fréquemment posées sur les parlements avec leurs réponses, et mises à jour sur les parlements).	Des données ont été recueillies par mini-enquêtes sur des sujets parlementaires tels que l'organisation d'auditions publiques, le rôle du Ministère des affaires parlementaires, les lois relatives aux droits et aux responsabilités de l'opposition etc., en vue d'une publication future. Un projet détaillé de questions fréquemment posées sur les parlements est à l'examen et devrait aboutir à une publication en 2007.
Lancement et réalisation d'une étude comparative sur un aspect du travail des parlements qui soit d'actualité.		Deux études comparatives ont été entreprises sur le thème de la représentation : un projet de recherche commun avec le PNUD portera sur la représentation des minorités et des populations autochtones au parlement. Un autre projet de recherche commun sera exécuté avec l'Unité de recherche sur la gouvernance de l'Université Monash en Australie et s'intéressera au perfectionnement professionnel des parlementaires, notamment aux cours d'initiation et d'introduction suivis ou offerts.

Objectif 2b) : Répondre au besoin d'information des parlements.

<i>Réalisations attendues</i>	<i>Indicateurs de réussite</i>	<i>Résultats obtenus</i>
Finalisation et publication de l'étude sur les relations entre l'exécutif et le législatif.	Date de publication.	Une première version de l'étude a été soumise à l'examen de lecteurs avisés qui ont suggéré qu'elle s'étende à d'autres domaines. Le travail de rédaction doit donc se poursuivre.
Finalisation d'un manuel entrepris en 2004 et recensant les bonnes pratiques parlementaires en matière de promotion de la démocratie. Mise au point d'un produit destiné à être affiché sur le Web et à accompagner le manuel des bonnes pratiques parlementaires pour aider les parlements à les assimiler.	Publication en anglais et en français à Nairobi en mai 2006. Parution en espagnol et distribution pendant le deuxième semestre de l'année.	Parlement et démocratie au XXI ^{ème} siècle : guide des bonnes pratiques a été publié en anglais et en français pour l'Assemblée de Nairobi. La version espagnole a été présentée à la 115 ^{ème} Assemblée à Genève, et le PNUD a produit une version arabe. A la publication de ces livres s'est ajoutée celle sur le Web d'une version électronique et d'une sélection de références détaillées à titre de bibliographie. Les Parlements de Bahreïn, de l'Equateur, de Monaco, des Philippines, du Qatar, du Suriname et de l'Uruguay ont demandé des exemplaires du guide.
Production d'une version espagnole de l'étude "Elections libres et régulières – Droit international et pratique".	Date de publication.	Les versions anglaise et française des Elections libres et régulières ont été publiées en mars 2006. La version espagnole est parue en janvier 2007.
Acquisition et mise en répertoire de documents se présentant sous des formes diverses et concernant les parlements. Elaboration de propositions pour la modernisation de la base de données PARLIT.	Plan et budget.	Le travail de modernisation des bases de données s'est concentré sur PARLINE plutôt que sur PARLIT, qui est laissée en l'état. Les techniciens ont entrepris de rendre PARLINE plus pratique pour les utilisateurs en la dotant d'outils permettant de voir les additions et les rapports d'élections récentes et d'exporter des données.
Réalisation d'une étude de faisabilité sur l'établissement du profil des parlementaires et élaboration d'une proposition de projet qui puisse recueillir l'appui de donateurs.		Réalisation différée.
Etablissement d'un répertoire en ligne des liens Web sur les parlements, qui servira de portail d'accès aux ressources de l'Internet sur les parlements et la démocratie.	Nombre de liens recensés dans le répertoire des ressources Web.	Le travail est en cours.
Réponses aux demandes d'information concernant les parlements.	Nombre de demandes d'information concernant les parlements auxquelles on aura répondu.	Le Secrétariat a répondu à environ 200 demandes d'information qui sont venues pour un quart des parlements, pour un tiers d'universités et pour le reste d'autres sources, dont des gouvernements, les Nations Unies et le public.

Objectif 3a) : Apporter un soutien efficace au Comité des droits de l'homme des parlementaires et en gérer les cas.

<i>Réalisations attendues</i>	<i>Indicateurs de réussite</i>	<i>Résultats obtenus</i>
<p>Examen des cas de violation des droits de l'homme portés à l'attention de l'UIP et rédaction des rapports; Rédaction des décisions du Comité; Organisation de quatre sessions du Comité - deux à l'occasion de l'Assemblée et deux tenues séparément au Siège de l'UIP; Encourager les Membres à prendre des mesures de suivi.</p>	<p>Bon fonctionnement du Comité. Rapports et décisions adoptés par le Comité et le Conseil directeur. Nombre de dossiers clos en raison d'un règlement satisfaisant des cas. Nombre de mesures de suivi signalées par les Membres.</p>	<p>Le Comité a tenu quatre sessions (de quatre ou cinq jours chacune), en janvier, mai, juillet et octobre 2006. Les rapports ont permis aux membres du Comité de délibérer en ayant toutes les informations utiles et de prendre leurs décisions en connaissance de cause. Le débat sur le renforcement de la procédure du Comité a permis de progresser. En 2006, le Comité a adopté des rapports et des décisions sur 76 cas (contre 62 en 2005) concernant 280 parlementaires. Il a examiné 19 cas pour la première fois et en a déclaré trois irrecevables. Trente-quatre cas ont fait l'objet d'un rapport public et d'une résolution du Conseil directeur. Le Comité a clos huit cas qui s'étaient réglés de manière satisfaisante. En moyenne, cinq à six lettres individualisées par cas ont été envoyées après chaque session du Comité. Des lettres les invitant à prendre des mesures de suivi ont été adressées à tous les parlements membres et à tous les présidents des commissions parlementaires des droits de l'homme après chaque Assemblée. Les Parlements du Royaume-Uni et d'Allemagne ont tenu le Comité informé de leurs activités de suivi. Le Groupe interparlementaire britannique a invité la Secrétaire du Comité à une réunion d'information sur les cas du Comité.</p>
<p>Réalisation de deux missions pour enquêter sur des allégations d'atteinte aux droits de l'homme et s'informer directement de la situation des parlementaires concernés, et observation de deux procès de parlementaires.</p>	<p>Rapports de mission. Rapports d'observateurs de procès.</p>	<p>Deux missions étaient prévues mais n'ont pas pu se dérouler pour des raisons indépendantes de la volonté du Comité.</p>
<p>Publication d'un rapport annuel présentant les travaux et décisions du Comité sous une forme vulgarisée en vue de le distribuer aux Membres et au public.</p>	<p>Parution à Nairobi en mai 2006.</p>	<p>Une réunion d'information-débat interactive a été organisée à Genève pendant la 115^{ème} Assemblée de l'UIP (octobre 2006) pour célébrer les 30 ans du Comité. La réunion, à laquelle ont participé quelque 60 parlementaires, a engagé tous les parlementaires à aider le Comité à appliquer les résolutions du Conseil directeur.</p>

Objectif 3b) : Sensibiliser les parlements à leur rôle de gardien des droits de l'homme et renforcer leurs capacités en la matière.

<i>Réalisations attendues</i>	<i>Indicateurs de réussite</i>	<i>Résultats obtenus</i>
Séminaire pour les instances parlementaires des droits de l'homme.	Séminaires réussis/participants satisfaits.	Un séminaire a été organisé sur "Le droit et la justice au crible des parlements". En remplissant leurs formulaires d'évaluation, les participants ont exprimé leur satisfaction et le grand intérêt qu'ils avaient trouvé à participer au séminaire.
Activités tendant à renforcer le rôle des parlements dans la défense des droits de l'homme.	Création de nouvelles instances parlementaires pour les droits de l'homme et développement des activités touchant aux droits de l'homme dans les parlements.	En coopération avec le HCDH, un atelier consacré aux droits de l'homme a été organisé pour les membres de la Commission des droits de l'homme du Parlement iraquien. L'UIP a appris la création d'une commission parlementaire des droits de l'homme en Iraq et au Costa Rica.
Actualisation constante de la base de données sur les instances parlementaires des droits de l'homme et publication de ces données sur support papier.	Nombre de nouvelles entrées dans la base de données.	Les parlementaires qui ont assisté au séminaire sur "Le droit et la justice" ont été priés de donner des informations actualisées, qui ont été introduites dans la base de données en ligne. Il n'a pas été nécessaire de publier une nouvelle version papier.

Objectif 3c) : Sensibiliser les esprits à l'extérieur des parlements à l'importance de leur rôle de gardien des droits de l'homme et faire connaître les activités de l'Union dans le domaine des droits de l'homme.

<i>Réalisations attendues</i>	<i>Indicateurs de réussite</i>	<i>Résultats obtenus</i>
Coopération avec le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, avec Amnesty International et d'autres organismes soucieux des droits de l'homme pour défendre des intérêts communs.	Mention des parlements et de l'UIP dans les documents pertinents des Nations Unies et d'autres organisations; Participation de parlements et de l'UIP à des manifestations internationales/régionales concernant les droits de l'homme.	Le nombre des occurrences du terme "parlement" (et ses dérivés "parlements" et "parlementaire(s)") dans les documents des Nations Unies sur les droits de l'homme a augmenté, passant de 212 en 2005 à 218 en 2006 (source : documents officiels des Nations Unies). L'augmentation confirme la tendance observée depuis 1999. L'ouvrage de l'UIP et du HCDH "Droits de l'homme : Guide à l'usage des parlementaires" a été traduit en espagnol et devrait paraître en 2007.

<i>Réalisations attendues</i>	<i>Indicateurs de réussite</i>	<i>Résultats obtenus</i>
		<p>L'UIP traite régulièrement du rôle des parlements dans les ateliers organisés par le HCDH sur le système conventionnel des Nations Unies relatif aux droits de l'homme. Cette année, les participants sont venus de Géorgie, du Mexique et du Maroc. L'UIP a aussi participé à un séminaire sur les organes d'experts de l'ONU, et le Secrétaire général de l'UIP a pris la parole lors du segment de haut niveau de la session du Conseil des droits de l'homme de l'ONU.</p> <p>L'UIP a préparé et distribué une étude sur la question de l'immunité parlementaire à la Conférence internationale sur le thème "Parlements, prévention des crises et redressement", qu'ont organisée à Bruxelles (Belgique) le PNUD et le Gouvernement et la Chambre des représentants de Belgique, en association avec l'UIP.</p> <p>L'UIP a fait un exposé sur le même sujet (et distribué des exemplaires de l'étude) à la deuxième Conférence mondiale de l'Organisation mondiale des parlementaires contre la corruption, qui s'est tenue à Arusha (République-Unie de Tanzanie).</p>
<p>Demande d'un statut d'observateur à la Commission et à la Cour interaméricaines des droits de l'homme, ainsi qu'à la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples.</p>	<p>Résolutions présentées au Conseil directeur.</p>	<p>Projet non réalisé.</p>
<p>Participation à l'assemblée annuelle de la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) et rencontre avec les organisations de défense des droits de l'homme établies à Londres.</p>		<p>Projet non réalisé.</p>

Objectif 4a) : Coordonner les échanges de vues entre femmes parlementaires aux Assemblées de l'UIP, débattre de l'apport des femmes parlementaires aux résolutions de l'Assemblée et promouvoir le dialogue entre hommes et femmes parlementaires sur des questions de société.

<i>Réalisations attendues</i>	<i>Indicateurs de réussite</i>	<i>Résultats obtenus</i>
<p>Organisation des sessions de la Réunion des femmes parlementaires, du Comité de coordination des femmes parlementaires et du Groupe de partenariat entre hommes et femmes.</p>	<p>Participation effective des délégués.</p>	<p>Cent cinq femmes parlementaires ont participé à la Réunion des femmes parlementaires à Nairobi. Elles ont proposé des amendements au projet de résolution sur l'environnement pour s'assurer que les questions de genre étaient bien prises en compte et ont débattu de mesures temporaires spéciales propres à promouvoir la participation des femmes à la vie politique.</p> <p>Le Comité de coordination des femmes parlementaires s'est réuni lors des deux Assemblées. A Genève, il a présenté des amendements au projet de résolution sur les Objectifs du Millénaire pour le développement afin d'ajouter au texte final la dimension du genre, avec ses préoccupations propres.</p> <p>Le Groupe du partenariat entre hommes et femmes s'est réuni lors des deux Assemblées et a entendu la délégation du Qatar.</p>

Objectif 4b) : Appeler l'attention sur les femmes en politique et faire connaître la situation des femmes dans les parlements nationaux.

<i>Réalisations attendues</i>	<i>Indicateurs de réussite</i>	<i>Résultats obtenus</i>
<p>Réunion, à l'occasion de la 50^{ème} session de la Commission de la condition de la femme de l'ONU, de présidents de commissions parlementaires compétentes pour les questions de parité, ainsi que d'hommes et de femmes parlementaires.</p>	<p>Nombre de participants et leur niveau de satisfaction.</p>	<p>La Journée parlementaire organisée pendant la session de la Commission de la condition de la femme a eu pour thème Egalité des sexes : la contribution des parlements. Elle a réuni 160 participants de 64 pays pour débattre du rôle des mécanismes parlementaires, notamment des commissions, dans la promotion de l'égalité entre hommes et femmes.</p> <p>Une réunion complémentaire d'une demi-journée des Présidentes de parlement organisée à l'ONU a mis en évidence la contribution spécifique que les femmes présidentes de parlement peuvent apporter et ont apporté à la politique et au parlement en transformant ce dernier en une institution plus attentive aux différences entre les sexes.</p> <p>Un séminaire de trois jours pour les présidents et membres des commissions parlementaires traitant des questions de genre s'est tenu au Siège de l'UIP et a réuni plus d'une centaine de parlementaires et de fonctionnaires parlementaires de 38 pays sur le thème "Egalité des sexes et promotion de la condition de la femme : le rôle des commissions parlementaires". Le séminaire a indiqué des moyens d'améliorer le fonctionnement de ces commissions et de les amener à adopter des textes et politiques plus énergiques pour promouvoir l'égalité des sexes. Les participants, qui ont donné une évaluation favorable du séminaire, ont demandé l'organisation d'une manifestation semblable en 2007.</p>
<p>Actualisation et extension de la base de données bibliographiques sur les femmes en politique.</p>	<p>Nombre de références bibliographiques. Nombre de visites au site Web.</p>	<p>La base de données compte maintenant plus de 2500 références (soit une augmentation de 13 %). Des contacts ont été pris avec des bibliothèques et des universités pour conférer plus de visibilité à cet outil de recherche. La base de données bibliographiques sur les femmes en politique est l'une des pages les plus visitées du site Web de l'UIP.</p>
<p>Actualisation des données statistiques sur les femmes dans les parlements nationaux; accès du public à des données d'actualité sur la présence des femmes dans les parlements nationaux.</p>	<p>Exactitude des informations données sur le site Web; Nombre de visites au site Web.</p>	<p>Les informations statistiques sur les femmes au parlement ont été actualisées tous les mois. Les textes ajoutés ont porté sur des événements récents, les résultats de séminaires et de projets, et donné d'autres informations. Il a été procédé à une révision générale des pages Web consacrées aux femmes.</p> <p>Les pages sur les femmes au parlement et sur le suffrage féminin sont parmi les plus visitées du site Web de l'UIP.</p>

<i>Réalisations attendues</i>	<i>Indicateurs de réussite</i>	<i>Résultats obtenus</i>
<p>Réalisation des recherches nécessaires à la parution d'une étude sur les femmes qui s'intéresse spécifiquement à la contribution des hommes à la promotion de la femme en politique et à la formation de parlements sensibles aux questions de parité, et publication de cette étude;</p> <p>Etablissement d'une base de données en ligne sur les commissions parlementaires compétentes pour les questions de parité/la condition de la femme;</p> <p>Publication de l'analyse annuelle des résultats obtenus par les femmes lors des élections de 2005;</p> <p>Mise au point de nouveaux indicateurs sur les femmes en politique et contribution au processus des Objectifs du Millénaire pour le développement;</p> <p>Autres rapports et analyses.</p>	<p>Nombre de demandes de publications.</p>	<p>Le programme du Partenariat entre hommes et femmes a reçu 150 demandes de publications et a répondu à 180 demandes d'informations et de données sur les femmes en politique.</p> <p>Un questionnaire sur l'égalité en politique a été distribué aux parlementaires aux fins d'enquête. Une base de données en ligne a été créée pour faciliter les réponses sur le Web. La publication des résultats a été reportée à l'année 2007.</p> <p>Une base de données en ligne sur les commissions parlementaires traitant des questions de genre et de la condition de la femme a été ouverte au public. Elle contient des informations sur plus de 80 commissions parlementaires de 70 pays. Un répertoire version papier a été produit et distribué.</p> <p>L'analyse annuelle des résultats obtenus par les femmes aux élections, <i>Les femmes au parlement en 2005</i>, est parue pour la Journée internationale de la femme, et une conférence de presse a été organisée pour en présenter les résultats. L'analyse a été largement reprise dans les médias.</p> <p>Un dossier d'information sur "Les femmes en politique : 1945- 2006", composé de six fiches sur la participation des femmes en politique, a été produit à l'occasion de la 50^{ème} session de la Commission de la condition de la femme. Il contient des informations actualisées sur les femmes au parlement et sur les femmes dans l'Exécutif.</p> <p>L'UIP a fourni des données au processus des Objectifs du Millénaire pour le développement et a participé aux discussions sur l'élaboration de nouveaux indicateurs. Elle a été en outre la principale source de données sur les femmes en politique pour le Rapport du PNUD sur le développement humain.</p> <p>Les diverses réunions qui se sont tenues pendant l'année ont fait l'objet de rapports publiés sur le site Web et distribués aux Membres.</p> <p>L'UIP a entrepris de créer une base de données en ligne sur les femmes en politique de 1945 à nos jours. Les données historiques dont elle disposait ont été vérifiées et complétées.</p>

Objectif 4c) : Œuvrer pour une plus large participation des femmes aux élections, favoriser un partenariat entre hommes et femmes dans les parlements nationaux, sensibiliser les parlementaires aux questions de parité et renforcer les moyens dont disposent les femmes parlementaires pour influencer sur les travaux du parlement.

Réalizations attendues	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
<p>Organisation d'une conférence régionale de femmes parlementaires dans le monde arabe;</p> <p>Soutien de la participation des femmes aux prochaines élections qui auront lieu à Bahreïn et au Koweït, où elles ont récemment acquis le droit de vote et où des femmes se porteront candidates;</p> <p>Organisation de l'appui aux femmes parlementaires et aux candidates dans les pays qui sortent d'un conflit.</p>	<p>Nombre de femmes élues.</p>	<p>Un séminaire régional tenu à Bahreïn a réuni des femmes parlementaires, ministres, membres de conseils locaux et fonctionnaires de parlement de l'Arabie saoudite, de Bahreïn, du Koweït, d'Oman et du Qatar. Le séminaire a permis aux femmes politiques de la région de débattre des moyens d'acquérir de nouvelles compétences politiques et parlementaires. Il a été suivi aussi par des femmes candidates aux élections à Bahreïn, qui ont pu ainsi s'entretenir avec des femmes ayant déjà l'expérience du parlement.</p> <p>Une mission d'évaluation des besoins a été effectuée en décembre 2006 au Koweït, au Qatar et à Oman en vue de soutenir la participation politique des femmes par diverses activités organisées aux niveaux national et régional. Une stratégie triennale est en voie d'élaboration avec les pays concernés.</p> <p>Une conférence régionale de femmes parlementaires consacrée à la participation des femmes à la vie politique s'est tenue à Alger les 25 et 26 juin 2006. Organisée par le Parlement algérien en collaboration avec le PNUD et l'UIP, la conférence a rassemblé des femmes parlementaires d'Algérie, d'Égypte, d'Espagne, de France, de Jordanie, du Maroc et de Tunisie et visait à mettre en évidence les mesures à prendre en Algérie pour que les femmes accèdent à des postes de responsabilité dans la vie publique et politique.</p> <p>L'UIP a travaillé à la constitution du réseau iKNOWpolitics avec ses partenaires d'IDEA International, du National Democratic Institute (NDI), du PNUD et d'UNIFEM. Ce réseau électronique vise à aider les femmes du monde politique à échanger leurs expériences et à s'entraider.</p>
<p>Organisation d'un séminaire régional sur le Parlement, le budget et le genre pour les parlements européens.</p>	<p>Nombre de participants et niveau de satisfaction.</p>	<p>Le séminaire a été reporté à 2007.</p>
<p>Organisation d'un séminaire technique d'une journée à Genève pour parlementaires sur les mécanismes de communication des rapports et la mise en œuvre de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et de son Protocole facultatif.</p>	<p>Nombre de participants et niveau de satisfaction.</p>	<p>Le quatrième séminaire technique annuel organisé par l'UIP et la Division de la promotion de la femme de l'ONU a rassemblé plus d'une centaine de participants (record absolu), qui ont eu un débat animé sur le rôle du parlement dans l'application de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) et la lutte contre la violence envers les femmes.</p>

Objectif 5 : Promouvoir le respect du droit international humanitaire et encourager le volontariat.

<i>Réalisations attendues</i>	<i>Indicateurs de réussite</i>	<i>Résultats obtenus</i>
Organisation, pendant les assemblées de l'UIP, des réunions du Comité chargé de promouvoir le respect du droit international humanitaire.	Participation des Membres.	Le Comité chargé de promouvoir le respect du droit international humanitaire s'est réuni pendant la 114 ^{ème} Assemblée. La moitié seulement de ses membres étaient présents. Il a passé en revue les activités relatives aux personnes portées disparues et aux apatrides et a débattu de l'action parlementaire à mener en vue de l'élimination des mines antipersonnel.
Le Guide de l'UIP et du HCR sur l'apatridie sert de base à l'organisation d'activités nationales et régionales sur ce sujet.	Demandes concernant le Guide sur l'apatridie.	Le Guide sur l'apatridie a été distribué à tous les Membres de l'UIP. Des demandes individuelles ont été reçues pendant toute l'année. En tout, plus de 750 exemplaires ont été distribués. Le Guide a été produit en trois nouvelles langues en 2006. Deux versions de plus seront prêtes en 2007.
Elaboration d'un cadre légal favorable aux volontaires, qui s'inspire de la Note d'orientation rédigée par l'UIP, les volontaires des Nations Unies et la FICR sur le volontariat et la législation.		Il n'y a pas eu d'activité en 2006.
Sensibilisation aux problèmes des mines anti-personnel et des personnes portées disparues.		Le Comité chargé de promouvoir le respect du droit international humanitaire a rendu un bref rapport qui porte sur l'action parlementaire à mener pour venir à bout des mines antipersonnel et qui contient des recommandations spécifiques à l'intention des parlements.

Objectif 6 : Diffuser des informations aux parlementaires sur les droits de l'enfant et les obstacles à la jouissance de ces droits et encourager les parlements à agir pour les promouvoir et les faire respecter.

<i>Réalisations attendues</i>	<i>Indicateurs de réussite</i>	<i>Résultats obtenus</i>
<p>Organisation lors de la 114^{ème} Assemblée d'une réunion-débat sur le VIH/SIDA et les enfants;</p> <p>Organisation d'un séminaire régional pour parlementaires sur la protection de l'enfance;</p> <p>Organisation d'activités nationales dans le prolongement de la Conférence régionale africaine sur les mutilations sexuelles féminines tenue en 2005 et aide d'ordre juridique et consultative à l'élaboration de lois propres à combattre ces mutilations;</p> <p>Coopération avec le réseau de femmes parlementaires pour la protection des enfants et des jeunes.</p>	<p>Demandes concernant le Guide parlementaire sur la protection de l'enfance.</p>	<p>L'UIP et l'UNICEF ont organisé un séminaire régional sur "La mise en place d'un environnement protecteur pour les enfants" à l'invitation de l'Assemblée nationale du Viet Nam. Le séminaire a réuni des membres et fonctionnaires de parlements de 13 pays de la région.</p> <p>Une réunion-débat sur le VIH/SIDA et les enfants a été organisée à l'occasion de la 114^{ème} Assemblée de l'UIP, avec pour orateurs le Représentant spécial de l'ONU sur le VIH/SIDA en Afrique, M. Stephen Lewis, et la Ministre de la santé du Kenya, Mme Charity Ngilu.</p> <p>Une manifestation destinée à sensibiliser la presse a eu lieu lors de la Journée internationale de tolérance zéro envers les mutilations sexuelles féminines.</p> <p>Quatre cents exemplaires du guide sur la lutte contre la traite des enfants ont été distribués.</p> <p>Le réseau de femmes parlementaires pour la protection des enfants et des jeunes a tenu une conférence sur la protection de l'enfance en Bulgarie. L'UIP a facilité l'organisation des réunions préparatoires à cette conférence.</p>
<p>Actualisation de la base de données de l'UIP sur les lois relatives aux mutilations sexuelles féminines;</p> <p>Conception de pages Web sur la protection de l'enfance et le rôle des parlementaires.</p>		<p>La base de données sur les lois relatives aux mutilations sexuelles féminines a été actualisée en 2006.</p> <p>Le site Web s'enrichira en 2007 de pages sur la protection de l'enfance.</p>

Division des relations extérieures

Objectif 1 : *Consolider les relations avec les Nations Unies et exploiter de nouvelles possibilités de coopération*

<i>Réalisations attendues</i>	<i>Indicateurs de réussite</i>	<i>Résultats obtenus</i>
Trouver de nouveaux domaines de coopération et définir des projets en conséquence. Aider l'UIP et l'ONU à prendre l'habitude de se consulter régulièrement et de coordonner leurs activités.	Réunion de coordination à haut niveau avec des fonctionnaires de l'ONU pour examiner le programme de travail des deux organisations et s'entendre sur des approches et buts communs.	Une coopération technique s'est instaurée avec les nouveaux organes des Nations Unies, en particulier le Fonds des Nations Unies pour la démocratie (qui a approuvé l'affectation de ressources à des projets de l'UIP) et la Commission de consolidation de la paix (l'UIP a été invitée à être l'un des membres du Comité d'organisation de la Commission). L'UIP a été invitée également à prendre la parole lors d'une réunion du Comité de haut niveau sur les programmes et à lancer des discussions sur un mécanisme de consultation et de coordination plus structuré entre l'UIP et le système des Nations Unies.
Tenir son audition parlementaire annuelle pendant l'Assemblée générale des Nations Unies.	Assistance nombreuse à l'audition parlementaire de 2006, bons résultats et distribution d'un rapport condensé à toutes les missions auprès des Nations Unies.	Bonne participation à la fois des parlements et du système des Nations Unies (hauts fonctionnaires et représentants permanents) à un débat interactif qui a eu lieu à la mi-novembre sur la prévention des conflits, la consolidation de la paix, la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption. Le rapport de l'Audition parlementaire a été distribué comme document officiel des Nations Unies.

Objectif 2 : Amplifier la voix de l'Union à l'ONU et rendre plus sensible la présence politique de l'UIP à l'ONU.

<i>Réalisations attendues</i>	<i>Indicateurs de réussite</i>	<i>Résultats obtenus</i>
<p>Tenir des réunions-débats spécialisées à New York afin que les compétences parlementaires puissent servir dans le débat de questions figurant en tête de l'ordre du jour de l'ONU.</p>	<p>Deux réunions-débats spécialisées organisées en coopération avec des départements de l'ONU.</p>	<p>Les réunions parlementaires qui se sont tenues à New York sur la lutte contre le VIH/SIDA (juin 2006) et sur la bonne gouvernance dans les PMA (septembre 2006) ont abouti, pour la première, à la création d'un Groupe consultatif de l'UIP sur le VIH/SIDA et, pour la deuxième, à une initiative conjointe de l'ONU et de l'UIP tendant à soutenir la mise en place de groupes d'appui parlementaires dans les PMA.</p>
<p>Participer aux réunions de l'ONU – recenser les questions que l'Union connaît bien et sur lesquelles elle dispose d'un avantage comparé et faire en sorte qu'elle soit suffisamment représentée aux réunions de l'ONU où ces questions sont discutées.</p> <p>Participation régulière de rapporteurs de l'UIP à des réunions et processus de l'ONU pour familiariser l'ONU au travail des commissions de l'UIP et créer des occasions d'échanger des informations ciblées;</p> <p>Développer et actualiser la section du site Web de l'UIP consacrée à la coopération avec l'ONU.</p>	<p>Au moins 10 interventions de représentants de l'UIP qui exposent les vues de l'organisation sur les questions examinées aux réunions de l'ONU;</p> <p>Nombre de positions de l'UIP reprises dans des résolutions et des rapports officiels de l'ONU, en particulier ceux qui ont trait à la réforme de l'ONU et aux relations nouvelles avec les parlements et leurs membres.</p>	<p>L'UIP a fait 15 déclarations à l'Assemblée générale et à d'autres réunions de l'ONU sur la démocratie et les droits de l'homme, l'administration de la justice, le développement durable, le financement et le commerce, la lutte contre le commerce illicite des armes légères et de petit calibre, la technologie de l'information au service du développement, la promotion des femmes, le renforcement du système des Nations Unies et la revitalisation de l'Assemblée générale.</p> <p>Ses prises de position trouvent un écho dans nombre de résolutions et de rapports officiels de l'ONU, notamment ceux qui ont trait à la revitalisation de l'Assemblée générale, aux démocraties nouvelles et rétablies, à la violence envers les femmes, et à la coopération avec des organisations régionales et autres. La résolution A/RES/61/9 de l'Assemblée générale sur la coopération entre les Nations Unies et l'UIP prévoit une coopération encore plus étroite entre les deux organisations, une contribution renforcée de l'UIP à l'Assemblée générale, à son Conseil économique et social et aux organes nouvellement créés tels que le Conseil des droits de l'homme et la Commission de consolidation de la paix, le développement de l'audition parlementaire annuelle et la tenue d'autres réunions similaires organisées comme des réunions communes de l'ONU et de l'UIP, et une association plus étroite de l'UIP à l'élaboration de stratégies applicables à l'ensemble du système des Nations Unies.</p>

Objectif 3 : Faire en sorte que l'UIP jouisse d'une plus grande notoriété dans les parlements, auprès des gouvernements et du grand public. Diffuser des informations exactes et d'actualité sur les parlements et les processus parlementaires.

<i>Réalisations attendues</i>	<i>Indicateurs de réussite</i>	<i>Résultats obtenus</i>
Mettre au point la stratégie de l'UIP en matière de communication et commencer à l'appliquer.	Liste d'objectifs et d'indicateurs spécifiques; Programme et budget pluriannuels.	<p>La Conférence sur la diffusion des travaux parlementaires par des chaînes spécialisées et le service public de l'audiovisuel, organisée par l'UIP, l'UER et l'ASGP, a réuni 200 personnes venues de 80 pays (parlementaires, fonctionnaires de parlement, responsables et spécialistes de l'information et directeurs de chaînes parlementaires et du service public de l'audiovisuel).</p> <p>Un questionnaire sur la diffusion des travaux parlementaires a été envoyé aux Membres de l'UIP.</p> <p>Préparation d'une publication intitulée "Le défi que constitue la diffusion des travaux parlementaires", qui paraîtra en anglais et en français. Réalisation d'une vidéo UIP-UER diffusée par l'UER à ses 74 membres, chaînes de télévision et de radio.</p> <p>Avant la conférence, rencontres avec les directeurs de C-SPAN (Washington), de CPAC (Ottawa), de Public Sénat et de la Chaîne parlementaire de l'Assemblée nationale française (Paris), et de Canale Satellitare (Rome).</p> <p>Exposition d'affiches didactiques de l'UIP pendant les Assemblées de Nairobi et Genève.</p>
Réexaminer et évaluer tous les produits existants destinés à l'information du public.	Recommandations visant à rationaliser et à améliorer les publications existantes.	Nous n'avons pas les résultats de l'évaluation de tous les produits d'information. La nouvelle brochure d'information et le rapport du Secrétaire général de l'UIP ont été bien accueillis par les parlementaires pendant les Assemblées de l'UIP.
Lancer un bulletin électronique bilingue paraissant régulièrement et destiné aux Membres de l'UIP et à un public international plus large.	Nombre de numéros et diffusion.	Cinq numéros de l'e-Bulletin de l'UIP ont été produits et diffusés au cours de 2006. La liste des destinataires s'est allongée de 50 %, passant de 900 abonnés en mars à 1 450 en décembre.
Produire une nouvelle brochure d'information sur l'UIP.	Niveau de distribution atteint; Opinion des membres.	Préparée en coopération avec l'équipe de Saatchi & Saatchi Simko. Tirée à 19 000 exemplaires (en anglais, arabe, espagnol et français), distribués à 80 % pendant les assemblées, séminaires et réunions de l'UIP.
Préparation de dossiers d'information (fiches concernant les orateurs,	Nombre de dossiers préparés;	Aucune décision n'a encore été prise sur la Journée internationale des parlements.

<i>Réalisations attendues</i>	<i>Indicateurs de réussite</i>	<i>Résultats obtenus</i>
<p>positions de l'UIP, message essentiel et vues des parlementaires sur des questions d'intérêt mondial, etc) à distribuer aux parlements nationaux, en particulier dans le contexte de la "Journée internationale des parlements".</p>	<p>Nombre d'utilisateurs.</p>	
<p>Veiller à ce que les médias fassent écho aux réunions et activités de l'UIP.</p>	<p>Nombre de communiqués de presse, de conférences de presse et d'interviews.</p> <p>Nombre de mentions faites de l'UIP dans les grands journaux, les principales stations de radio et chaînes de télévision.</p>	<p>Cinquante et un communiqués de presse ont été publiés.</p> <p>Des conférences de presse ont été données à l'ONU à Genève et à New York, lors de la Conférence sur l'OMC, et quotidiennement pendant l'Assemblée de Nairobi.</p> <p>Organisation de deux grandes manifestations pour la presse à l'occasion de la Journée internationale de la femme et de la Journée internationale de la tolérance zéro à l'égard des mutilations sexuelles féminines: conférence de presse au Siège de l'ONU. Communiqués de presse et analyses, réalisation d'une vidéo diffusée par l'UER à ses membres dans 55 pays. Des chaînes de télévision et de radio, des journaux et des agences internationales (ANSA, AAP, Associated Press, BBC, EFE, IPS, IRIN, Reuters et UPI) ont mentionné l'UIP et lui ont consacré des articles et des reportages. ABC a interviewé le Président de l'Assemblée nationale du Lesotho et le Secrétaire général de l'UIP. Des interviews radio ont été diffusées par le service français de la BBC, Radio Nostalgie (France), La Tercera (Chili), la TSR (Télévision suisse romande), Léman Bleu (télévision genevoise) et Euronews.</p> <p>Une conférence de presse avec le Président de l'UIP, M. Casini, a été organisée pour l'inauguration du Centre des technologies de l'information et de la communication au parlement.</p> <p>Des dispositions ont été prises pour que des correspondants de la presse suisse et internationale puissent s'entretenir au téléphone avec des personnalités de l'UIP et des parlementaires à l'occasion de séminaires, de la réunion du Comité des droits de l'homme de l'UIP, etc.</p>

Objectif 4 : Donner une orientation générale au développement du site Web de l'UIP.

<i>Réalisations attendues</i>	<i>Indicateurs de réussite</i>	<i>Résultats obtenus</i>
Application pratique à la démocratie du concept de "marque" proposé dans le rapport Saatchi & Saatchi par des moyens spécifiques au site Web.	Intégration dans diverses sections du site, à commencer par la page d'accueil, d'éléments graphiques et de textes correspondant au concept de marque.	Travaux en cours.
Faire en sorte que le fonctionnement de l'UIP soit compréhensible pour le grand public.	Ajout à toutes les rubriques du site de pages de "questions fréquemment posées".	Travaux en cours.
Tous les domaines d'activité traditionnels de l'UIP sont couverts.	Création de sections séparées traitant de la promotion de la démocratie (notamment de l'assistance technique aux parlements), des droits de l'homme, du développement et du commerce international.	Partiellement terminés.
Facilitation de la recherche d'informations sur le site.	Adjonction d'outils de navigation très performants, ainsi que d'une carte du site et de menus contextuels. Optimisation des interfaces Web des bases de données en ligne.	Travaux en cours.
Amélioration des paramètres généraux d'utilisabilité afin de rendre les informations affichées sur le site plus accessibles à l'utilisateur.	Outils technologiques tels que feuilles de style en cascade et menus déroulants plus largement utilisés.	Fait.
Amélioration de la conception graphique du site.	Conception totalement nouvelle des sections les plus anciennes du site. Harmonisation de la conception graphique des diverses sections du site.	Travaux en cours.
Amélioration de l'efficacité de l'équipe chargée de la conception du site Web.	Introduction progressive d'un système distribué multi-utilisateurs de gestion du contenu.	Travaux en cours.

Objectif 5 : *Etablir des relations actives avec des fondations et des cellules de réflexion afin de financer et de monter des projets extrabudgétaires.*

<i>Réalisations attendues</i>	<i>Indicateurs de réussite</i>	<i>Résultats obtenus</i>
Trouver des occasions de coopérer avec des partenaires extérieurs susceptibles de financer de nouvelles activités de l'Union.	Concevoir des propositions de projet précis en coopération avec des partenaires extérieurs dans divers domaines, notamment ceux du développement durable, des migrations et de la lutte contre les pandémies.	De nouveaux projets ont été élaborés en coopération avec le Fonds des Nations Unies pour la démocratie, UNIFEM, et le NDI. Des consultations préliminaires sont en cours en vue d'obtenir du Fonds de consolidation de la paix, qui vient d'être créé, des financements au bénéfice d'institutions parlementaires nationales.

Objectif 6 : *Tisser de nouveaux liens pour établir une communication régulière avec les membres du Congrès des Etats-Unis.*

<i>Réalisations attendues</i>	<i>Indicateurs de réussite</i>	<i>Résultats obtenus</i>
Amener le Congrès des Etats-Unis à s'intéresser à nouveau aux travaux de l'Union et à y prendre part.	Le nombre de sénateurs et de représentants des Etats-Unis ayant une connaissance directe de l'UIP et une bonne compréhension de son travail est en augmentation.	Les contacts de l'UIP avec le Congrès des Etats-Unis ont augmenté de 25 % au cours de 2006. Les efforts tendant à gagner les esprits, dans les deux partis, à l'idée d'un retour des Etats-Unis dans le giron de l'UIP, se sont poursuivis.
Deux manifestations organisées par l'UIP au Capitole à Washington pour mettre en évidence les travaux de l'UIP.	Des membres du Congrès des Etats-Unis sont associés à des réunions ou à des publications de l'Union.	Une réunion au Capitole en juin 2006, organisée conjointement par l'UIP et la Commission de la Chambre pour l'aide à la démocratie, a porté sur la question de la mise en place d'institutions après un conflit et a été accueillie avec beaucoup d'intérêt par le Congrès des Etats-Unis. Plus d'une douzaine de membres éminents du Congrès ont rejoint le Président de l'UIP à cette occasion. Dans le contexte des négociations auxquelles la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies (sur la coopération avec l'UIP) a donné lieu à New York en automne 2006, une lettre de soutien émanant de plusieurs membres influents du Congrès a contribué à l'adoption par consensus d'une résolution ambitieuse et portant sur des points concrets.
Publication et distribution de cinq numéros du bulletin électronique de l'UIP visant à améliorer la communication directe avec les membres du Congrès et son personnel.	Progrès mesurables réalisés concernant le maintien de la question de la réaffiliation des Etats-Unis à l'UIP à l'ordre du jour des commissions des finances et des relations internationales du Congrès.	Le bulletin d'information électronique initialement conçu début 2005 pour être distribué à Washington a été remanié pour atteindre un plus large public parlementaire à travers le monde. Cinq numéros de l'e-Bulletin de l'UIP ont été produits et distribués au cours de 2006.

Services administratifs

Objectif 1 : Veiller à l'efficacité des politiques de gestion des ressources humaines afin que le Secrétariat réponde aux plus hautes exigences en matière d'efficacité, de compétence et d'intégrité et afin d'accroître la productivité des employés et de contribuer à leur plan de carrière, en particulier à celui des femmes.

<i>Réalisations attendues</i>	<i>Indicateurs de réussite</i>	<i>Résultats obtenus</i>
<p>Elaborer une politique du personnel et l'appliquer;</p> <p>S'assurer que le personnel recruté par d'autres divisions l'est conformément au Règlement du personnel;</p> <p>Voies hiérarchiques clairement établies et fonctionnant bien.</p>	<p>Tous les postes pourvus par du personnel compétent;</p> <p>Introduction de la planification annuelle du travail;</p> <p>Evaluation du comportement de tous les membres du personnel.</p>	<p>Quatre membres du personnel ont été recrutés, ainsi que du personnel temporaire. Il n'y avait pas de poste vacant à la fin de l'année.</p> <p>Sept membres du personnel ont participé aux exercices de planification du travail et d'évaluation de leur comportement.</p>
<p>Formation des membres du personnel pour améliorer leur employabilité et faciliter l'évolution de leur carrière. Etant donné que les femmes sont moins nombreuses que les hommes aux postes d'encadrement, priorité sera donnée à la formation de jeunes administratrices et employées de bureau aux fonctions de cadre moyen ou supérieur.</p>	<p>Plans de formation destinés à donner au personnel les qualifications et compétences professionnelles appropriées;</p> <p>Nombre de membres du personnel suivant une formation sur le tas ou une formation s'inscrivant dans un plan de carrière, et de femmes suivant une formation de cadres moyens et supérieurs.</p>	<p>La formation s'est poursuivie sur une base ad hoc.</p> <p>Huit membres du personnel ont reçu un soutien de l'UIP pour suivre une formation sur le tas ou une formation s'inscrivant dans un plan de carrière. Deux employées ont obtenu un diplôme de langues étrangères.</p>

Objectif 2 : Faciliter les délibérations et la prise de décision sur les questions financières de l'Union et assurer une gestion rigoureuse des finances – qui comprend aussi la planification, la rédaction des rapports et les contrôles internes – pour l'Union, la Caisse des pensions du personnel et les institutions de financement de tierces parties.

<i>Réalisations attendues</i>	<i>Indicateurs de réussite</i>	<i>Résultats obtenus</i>
<p>Meilleure connaissance des processus budgétaires.;</p> <p>Budget et états financiers clairs, concis et exacts;</p> <p>Le document du budget témoigne d'un souci d'équité entre les sexes.</p>	<p>Participation plus grande des autres divisions à l'établissement et à l'exécution du budget annuel de fonctionnement;</p> <p>Echos positifs des Membres sur la qualité de la présentation du budget et des états financiers;</p> <p>Nombre de mentions faites des femmes.</p>	<p>Le budget 2007 a tenu compte des financements de toutes origines et a donné une prévision des dépenses à moyen terme.</p> <p>L'établissement du budget a demandé un important apport supplémentaire de tous les responsables de programme. Le Comité exécutif s'est félicité que les financements extrabudgétaires aient été pris en compte dans les estimations générales.</p> <p>Il y a eu 80 mentions des "femmes", de "l'égalité entre les sexes" et du "genre" dans le budget 2007.</p>

<i>Réalisations attendues</i>	<i>Indicateurs de réussite</i>	<i>Résultats obtenus</i>
Bonne exécution du budget, avec les sommes à recevoir encaissées et investies et les factures réglées à temps.	Pas d'écarts importants inexpliqués entre les dépenses et les prévisions budgétaires.	Tous les écarts importants ont été examinés par le vérificateur des comptes et expliqués. Les principaux écarts sont commentés dans le texte du rapport des finances.
Etablissement d'un rapport financier exact dans les délais prescrits et conformité totale au Règlement financier.	Avis positif des Vérificateurs internes et extérieur sur les états financiers et les procédures financières de l'Union interparlementaire.	Le vérificateur des comptes a porté un jugement sans réserve sur les comptes 2005.
Fonctionnement efficace et à bon prix.	Possibilités d'économie repérées. Evaluation des options qui s'offrent pour la reproduction des documents, y compris l'externalisation, et choix d'une solution rentable. Evaluation d'autres options pour l'assurance maladie.	D'importantes possibilités d'économie ont été repérées en ce qui concerne les imprimantes et le matériel de reproduction des documents. Un appel d'offres scellées pour des imprimantes-photocopieuses a été lancé et le contrat conclu en 2006. L'UIP est entrée dans un régime commun d'assurance maladie pour que les ajustements des primes soient moins sensibles avec le temps.
Achat des biens et des services suivant une procédure équitable et compétitive qui assure à l'Union le meilleur rapport qualité-prix.	Proportion des contrats passés après appel d'offres; Satisfaction des acheteurs et des vendeurs; Coût réduit des biens et des services.	Une forte proportion des contrats ont été attribués au terme d'une procédure compétitive, notamment le plus gros contrat pluriannuel concernant les imprimantes-photocopieuses. Des économies mesurables seront réalisées sur la location de ces machines en 2007.
Services rendus au titre de l'administration financière de l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée et de projets disposant de ressources extrabudgétaires.	Opérations menées à bien dans les 14 jours suivant la demande. Rapports exacts présentés dans les délais prescrits.	Les services rendus au titre de l'administration financière l'ont été dans les délais prévus et un état des dépenses est inclus dans les états financiers vérifiés.
Solution de problèmes fiscaux.	Accord fiscal conclu avec les Etats-Unis; Recommandation au Conseil directeur concernant la péréquation des impôts.	La négociation d'un traité fiscal avec les Etats-Unis a été différée, mais les discussions avec les autorités fiscales françaises se sont poursuivies sur le terrain juridique et diplomatique. Le dépôt d'une recommandation concernant la péréquation des impôts a été repoussé en attendant que soit réglée la question des impôts en France.

Objectif 3 : *Pourvoir tous les bureaux de l'Union d'un mobilier fonctionnel, d'un matériel de bureau complet, de fournitures et d'un équipement donnant accès aux technologies modernes de communication et d'information.*

<i>Réalisations attendues</i>	<i>Indicateurs de réussite</i>	<i>Résultats obtenus</i>
<p>Veiller au bon état et à l'entretien des locaux du Siège et du parc et gérer l'utilisation de la salle de conférence, notamment en la louant à des tiers à des conditions propres à assurer à l'Union le recouvrement intégral de ses frais.</p>	<p>Utilisation de la salle de conférence à 50 %.</p> <p>Recettes de CHF 10.000 provenant de la location.</p> <p>Prestige aux yeux de la population qui voit dans l'Union un bon gestionnaire de biens.</p>	<p>Vingt-six réunions se sont tenues dans les salles de conférence, ce qui représente un taux d'occupation de 20 %. Les locations ont généré CHF 3 500 de recettes.</p> <p>Le bâtiment de l'UIP est reconnu comme l'un des plus beaux édifices d'organisations internationales à Genève.</p>
<p>Relever et distribuer le courrier reçu et envoyer et tenir un registre chronologique de tout le courrier reçu et expédié. Services de réception assurés au Siège à Genève.</p>		<p>Il a été tenu un registre complet et exact de toute la correspondance.</p> <p>Des services de réception ont été assurés pendant les horaires de bureaux et les réunions.</p>
<p>Reproduction et distribution de documents aux assemblées et tout au long de l'année.</p>	<p>Tous les documents distribués à temps.</p>	<p>Les documents voulus ont été distribués à temps.</p>